



MAPAR
Résidences Habitat Jeunes
2 rue Claude Chantebel
35600 REDON

Contrat Projet 2022-2026



La culture de la rencontre



Le logement, tremplin d'avenir

Siège Social : 2 rue Claude Chantebel B.P 10317 35603 REDON CEDEX

Tél : 02 99 72 14 39

Fax : 02 99 72 16 53

Courriel : contact@mapar.fr Site : www.mapar.fr

SOMMAIRE

Introduction	P- 3
1- Éléments de cadrage	P- 5
1.1) Rappel des objectifs généraux de l'association	
1.2) Organisation et gouvernance du projet	
1.3) Présentation de l'offre de service proposée	
1.4) Contexte de réalisation du projet	
1.5) Méthode de travail adoptée pour le renouvellement du projet	
2- Un diagnostic social	P- 15
2.1) Hébergement à la MAPAR	
2.2) Typologie du public	
2.3) Typologie des publics jeunes du territoire	
2.4) Offre de logement, d'équipements et services sociaux	
2.5) Contexte partenarial lié au logement et à l'accompagnement social	
3- Un bilan et une évaluation du précédent contrat projet	P- 24
3.1) Être un lieu d'accueil dans des logements collectifs ou diffus pour des jeunes de 16 à 30 ans	
3.2) Favoriser une prise d'autonomie hors du milieu familial, souvent pour la première fois	
3.3) Impliquer les jeunes dans l'animation collective de nos Résidences	
3.4) Être un lieu de réponses aux problématiques des jeunes par un accompagnement collectif et/ou un suivi individualisé	
3.5) Favoriser l'expression et la participation des jeunes de nos Résidences sociales-FJT sur le territoire du Pays de Redon -Bretagne sud	
4- Le projet socioéducatif 2022 - 2026	P- 44
4.1) Proposer une offre de logement, notamment pour les alternants	
4.2) Accueillir, informer, orienter, les jeunes de manières différenciées	
4.3) Accompagner les jeunes vulnérables dans leur globalité	
4.4) Une animation collective et partenariale portée par une démarche d'éducation populaire ouverte sur le Quartier zone prioritaire de <i>Bellevue</i> et la ville de Redon	
4.5) Innover avec des partenaires locaux afin de favoriser l'expression de la jeunesse	
5- Les Ressources humaines en 2020	P- 53
6- La concertation et la participation des jeunes	P- 55
7- L'analyse financière 2020 et le Prévisionnel 2021	P- 56

INTRODUCTION

La MAPAR est une association d'éducation populaire du pays de Redon. Elle est affiliée à l'UNHAJ (Union National Habitat Jeunes). Créé en 1962 pour répondre aux besoins des populations rurales arrivant sur les villes suite au développement de l'industrie, elle a gardé un rôle d'accueil et d'intégration de populations jeunes extérieures au territoire pour s'y intégrer de manière ponctuelle (scolaires, étudiants) ou durable (salariés)

D'abord gérée par une association rennais, les amitiés sociales, elle s'autonomise par la création d'une association redonnaise fortement influencée par la dynamique syndicale (CFDT) et des collectivités locales (Redon, puis Guichen et Bains de Bretagne). Aujourd'hui encore ils représentent les acteurs les plus influents de l'association au travers du collège 1 et 3. Le collège 2 des individuels vient les compléter.

Si l'activité logement avec 7 sites d'accueil dont 5 se situent à Redon (165 logements), 1 à Guichen (12 logements) et 1 à Bain de Bretagne (10 logements), elle est complétée par différents services, l'animation socio-éducative, l'accompagnement social, l'auberge de jeunesse, les échanges internationaux et la mise à disposition de salles dont l'espace culinaire. Ces différents services montrent l'importance de l'association notamment au sein de sa ville centre Redon (9014 habitants).

La MAPAR sur les années 2017 /2021 a vu la prise en charge de 11 logements supplémentaires sur le site de La Barre puis la création de 4 logements supplémentaires à Chantebel et le maintien de son activité socio-éducative, accompagnement social, mise à disposition de salles et auberge de jeunesse. L'activité restauration en régression depuis plusieurs années a été fermée et une réflexion a permis de créer un espace culinaire et une laverie pour les jeunes à Chantebel. Par contre le service international est toujours en développement avec une prise de responsabilité au niveau Régional comme animateur de réseau en lien avec le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) et JTM (Jeunes à Travers le Monde). Ces changements ont permis à l'association de retrouver un équilibre économique qui lui permet d'entrevoir de nouveau projet.

Néanmoins, l'arrivée du COVID-19 a bouleversé le quotidien de la Mapar en 2020 et 2021. De règles de fonctionnement strictes ont été mises en place et de nombreuses animations et locations ont été annulées. Nous sommes toujours aujourd'hui dans une démarche de prévention quant aux risques sanitaires. Malgré tout l'équilibre économique se maintient.

Au travers de ce document nous évaluerons comment la MAPAR répond aux objectifs de la CAF au travers de son Bilan 2017/2021 mais aussi, comment elle envisage son évolution sur les 4 années à venir, 2022/2025, en fonction des besoins des populations qui habitent au sein de ses structures Habitat jeunes et des besoins du territoire.

Ce bilan s'appuiera notamment sur le savoir-faire de ses équipes, en ayant à l'esprit la volonté de concrétiser dans les faits des éléments et actions développés ces dernières années.

- Rester un lieu d'éducation populaire où la mixité sociale, l'accompagnement individuel et l'animation collectif sont des moyens pour des jeunes de construire leur autonomie dans cette phase de transition que constitue leur présence à la résidence.
- Mettre les jeunes en situation d'être acteurs et porteurs de projets, aussi bien dans l'animation des résidences que dans leur vie personnelle et professionnelle et sur un territoire donné.
- Tenir compte de la notion de développement durable en promouvant la protection de l'environnement mais également en facilitant l'intégration des jeunes dans la gouvernance de l'association et les structures du territoire (ex : tiers lieu de Redon)

Naturellement, ces 3 points seront réalisés en relation avec nos partenaires.

Par ailleurs, pour rappel du contexte d'écriture de ce document, bilan 2017-2021 et prospective 2022-2026, les années 2020 et 2021 ont été marqués par une crise sanitaire sans précédent. Cela ne modifie pas en soit le bilan que nous avons établi en concertation avec les partenaires et les jeunes, ni le travail d'écriture en commun (*Administrateurs / Salariés / résidents / partenaires*) réalisé pour le plan d'actions et perspectives 2022-2025 mais il est néanmoins important de prendre en considération certains aspects qui influencent notre quotidien professionnel.

Au niveau des jeunes et de leur accompagnement

Comme partout en France, les jeunes de la MAPAR subissent des contraintes importantes pour vivre leur vie de jeune. Si nous n'avons pas repéré de problème d'isolement ou psychologique grave directement en lien avec le COVID-19. Nous constatons par contre, des pertes d'emploi importantes pour tous ceux qui avaient un travail précaire. Cela influence naturellement leurs moyens financiers, leur confiance en l'avenir, leur recherche de logement autonome, leurs relations en général. Nous avons pu constater de forte prise de poids chez certains et des pertes de poids spectaculaires chez un autres. Ce qui est très visible chez certains est sans plus discret chez d'autres mais tout aussi présent. Le service accompagnement est plus sollicité pour aider les jeunes dans leurs démarches administratives mais également sur les questions d'équilibre personnel.

Au niveau des animations

Pendant 4 mois en 2020 le service animation a été fermé. Pour le 1^{er} semestre 2021, il est partiellement en fonctionnement, en fonction des périodes de confinement et de couvre-feu. De fait, les animateurs prévoient 2 temps d'animation par soirées pour permettent à ceux qui habitent à l'extérieur du lieu d'animation de rentrer chez eux avant le couvre-feu et poursuivre avec ceux qui logent sur place. Bien sûr, les animations de groupe sont limitées à 6 jeunes et cela ne facilite pas l'interconnaissance et la mixité sociale au sein des résidences.

Au niveau du partenariat

De nombreux partenaires n'ont pas repris l'accueil du publics, le centre social, l'espace jeunes, L'OFIS des sports et d'autres ont mis en place le télétravail de manière importantes. Si les acteurs jeunesse sont restés en contact afin de poursuivre le partenariat qui commençait à naître après les concertations de la ville sur le PEL (Projet Éducatif Local), il est clair que de nombreuses coopérations ont fonctionné au ralenti et l'engagement recherché chez les jeunes en a subi les conséquences.

Au niveau financier

Les impacts financiers sont surtout visibles sur le pouvoir d'achat et le reste à vivre des jeunes, quant à l'économie budgétaire de la MAPAR, on ne constate pas pour l'instant de difficultés graves concernant le paiement des loyers et l'équilibre globale de ses comptes. Il faut néanmoins rester prudent, car au niveau de la location de salles et de l'espace culinaire les recettes se font rares et le remplissage des forfaits semaines par les étudiants qui voient les visio-conférences devenir la norme se font plus difficilement. Les aides financières du conseil départemental et Régional en direction des jeunes ont été un soutien important pour certains jeunes.

En Conclusion

La MAPAR joue toujours pleinement son rôle avec pour ambition, de rendre service à une jeunesse implantée sur le territoire, même temporairement, et de participer au développement du Pays de Redon. L'engagement de l'association auprès des jeunes reste intact, que ce soit individuellement ou collectivement, et il continue à être assuré malgré les conditions exceptionnelles que nous traversons.

1) Éléments de cadrage

1.1) Rappel des objectifs généraux de l'association

L'association a pour objet :

- De constituer et de gérer des structures d'hébergement, d'action sociale et éducative, notamment en proposant une gamme diversifiée de réponse habitat pour les jeunes,
- De contribuer au développement local principalement sur les champs de l'habitat, de la formation, de l'emploi, du bien-être et des loisirs,
- De favoriser l'épanouissement, la promotion, l'insertion sociale et professionnelle des individus, en particulier des jeunes en prenant toute initiative d'animation, d'éducation et de développement de la culture populaire,
- De mettre en place des prestations et des services pour ses adhérents et notamment les jeunes travailleurs, tels que par exemple la restauration et l'animation,
- De développer des activités de tourisme social,
- D'offrir à titre onéreux ou gratuit, les services qui permettent la réalisation de ces objectifs,
- De développer l'accueil d'associations et de groupes extérieurs pour favoriser le brassage social des populations,
- De développer la mobilité internationale des jeunes bretons en étant acteur du Coremob régional et en gérant le dispositif d'Accueil/Envoi de jeunes en Volontariat Européen

1.2) Organisation et gouvernance du projet

Organisation et gouvernance du Projet

Sigle de l'association : M.A.P.A.R

Adresse du siège social : 2, rue Claude Chantebel

Code postal : 35600

Commune : REDON

Téléphone 02/99/72/14/39

Télécopie : 02/99/72/16/53

Courriel : contact@mapar.fr

Code NAF : 5590Z

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : BENOIT

Prénom : Maurice

Qualité : Président

Le directeur de l'association

Nom : MOBECHÉ

Prénom : Laurent

en poste depuis avril 2001

Le directeur adjoint et responsable socio-éducatif

Nom : HERVIEUX

Prénom : François

Renseignements d'ordre administratif et juridique :

Déclaration en préfecture : le 27/03/1982 à Redon

Date de publication au Journal officiel : 10/04/1982

L'association dispose d'agrément administratifs :

- Agrément CAF 35 2017 Cf. dernier contrat projet
- Évaluation externe 2015
- L'association dispose d'un commissaire aux comptes 2007

- Résidence sociale/FJT Préfecture de région 2000
Convention APL : 3503070194112930350080000011
Nombre de places conventionnés au **02/2021** : **184**
- Organisme de Formation D.R.T.E.F.P. Bretagne 06/09/1996
- Jeunesse & Éducation Populaire - Préfecture de région 28/09/1995
- Adhérent aux réseaux nationaux : UNHAJ et FUAJ

Composition du bureau et du conseil d'administration :

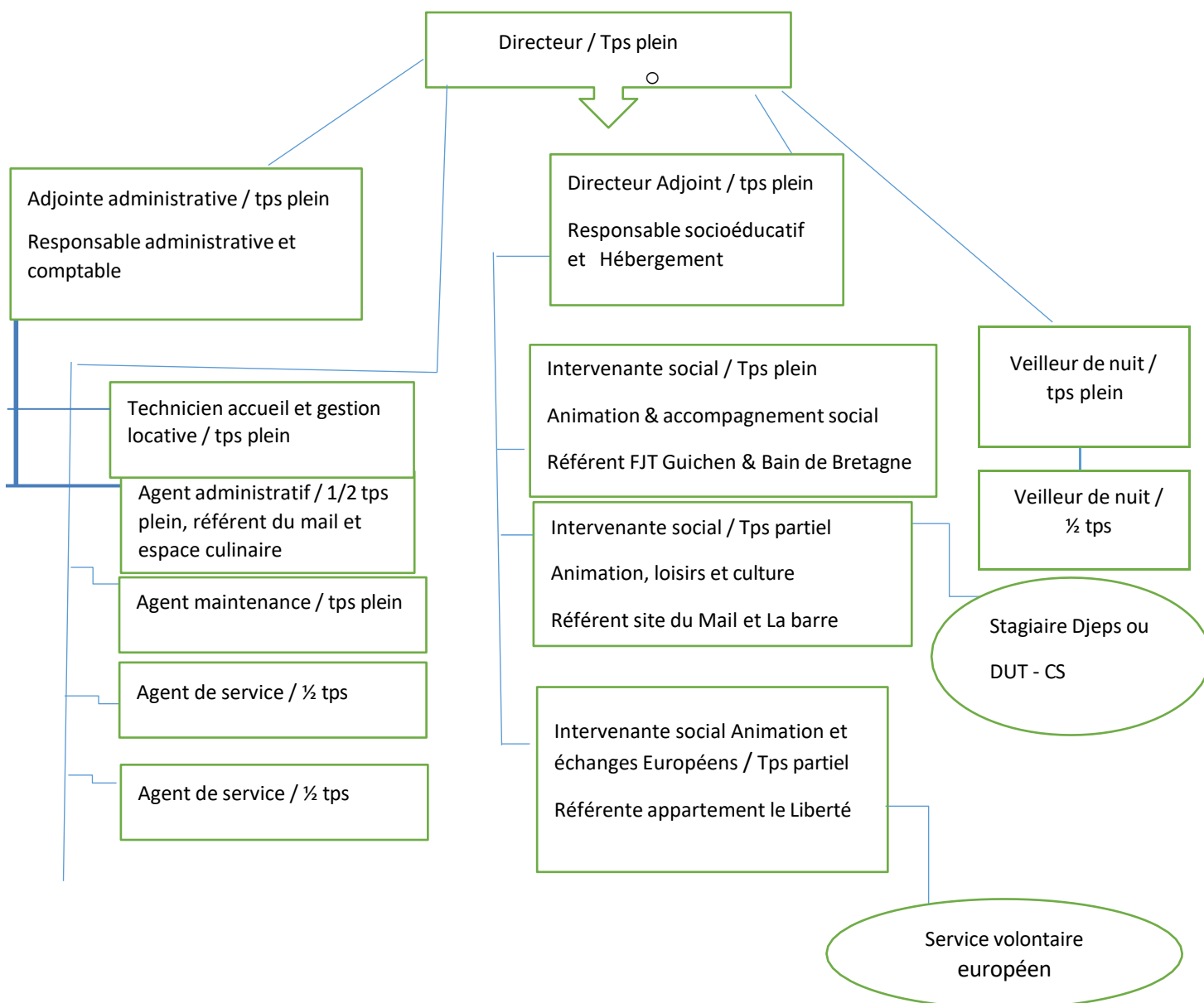
- Conseil d'administration : 18 membres élus depuis le 6 juin 2019, pour 2 ans
- Dont **8 membres élus au Bureau**,

La MAPAR est organisée en **quatre pôles** :

- Un pôle socio-éducatif
- Un pôle accueil et hébergement
- Un pôle administratif et financier
- Un pôle maintenance et autres services

L'organisation du personnel

Organigramme de la MAPAR



1.3) Présentation de l'offre de service proposée

Les différents établissements présents sur le territoire et le nombre de logements et places conventionnées



Résidence-FJT « Chantebel » : Le siège social de l'association
2, rue Claude Chantebel, Redon 54 logements en T1 et T1'



Résidence-FJT « Le liberté » : 60 rue Notre-Dame, Redon
3 logements T4, soit 9 chambres T1 en appartements dont
seulement 6 T1 sont conventionnés FJT



Résidence-FJT « Le château du Mail » : 1 rue du Plessis, Redon 31 logements en T1, T1' et T1 bis **Résidence-FJT « Les Châtaigniers » : 1, rue du Plessis, Redon 42 logements en T1 (chambre individuelle en appart partagés)**



Résidence-FJT « La Ferme du Rocher » : 1 rue du Rocher Guichen 12 logements en T1' et T1 **Résidence-FJT « du Zéphir » : 13 rue de la croix de pierre Bain de Bretagne 10 logements en T1 bis**



Résidence-FJT « La BARRE » : Parc de la Barre, Redon 11 logements en T1 bis

Soit 163 logements et 184 places réparties comme suit :
141 logements à Redon, 12 à Guichen et 10 à Bain de Bretagne
157 places à Redon, 15 à Guichen et 12 à Bain de Bretagne
+ 3 logements T1 à Redon, non conventionnées RS-FJT

TARIFS du 1^{er} JANVIER au 31 DECEMBRE 2021

Dépôt de garantie égal à 325.00 €

Cotisation annuelle 5.00 €

Cotisation annuelle 15.00 €

CHANTEBEL 47 LOGEMENTS

- T1 (25 logements) : **325.00 € /logt**
- Petit T1' (4 logements) : **456.00 € /logt**
- Grand T1' (18 logements dont 3 couples) : **480.00 € /logt**
- Studio T1' avec kitchenette (4 studios) : **456.00 € /studio**
- Forfait semaine passager (du lundi au dimanche) : **100.00 €**

SITE DU MAIL 73 LOGEMENTS – CHATEAU et CHATAIGNIERS

- T1 (Châtaignier 42 chambres individuelles en appartement T3, T4, T5 Châtaignier) : **349.00 € /logt**
- T1 (Château 2 logements) CE 117 et CE 229 : **349.00 € /logt**
- T1' (Château 7 logements) ES 01.02.03.04.05. CE 228.CE 230 : **41400 € /logt.**
- T1 BIS (Château 22 logements dont 11 pour couple) : **490.00 € /logt**

LE LIBERTE 3 APPARTEMENTS T4 (9 T1)

- T1 (9 chambres individuelles en appartement T4) : **280.00 € /logt**

LA FERME DU ROCHER 12 LOGEMENTS

- T1' (7 logements) : **455.00 € /logt**
- T1 bis (5 logements dont 3 pour couple) : **485.00 € /logt**

LE ZEPHIR 10 LOGEMENTS

- T1 bis (10 logements dont 2 pour couple) : **477.00 € /logt**

LA BARRE 11 LOGEMENTS

- T1 bis (11 logements dont 2 pour couple) : **465.00 € /logt**

Une gamme Habitat pour les jeunes

C'est le cœur de métier de l'association. Le but étant d'accompagner le jeune dans son parcours vers un logement autonome. Les 7 établissements qui composent la structure offrent une large gamme de logements y compris pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Les conditions d'entrée sont les suivantes :

- ⇒ Avoir entre 16 et 30 ans ;
- ⇒ Être seul ou en couple ;
- ⇒ Travailler, être en formation ou suivre des études ;
- ⇒ Être en attente d'un stage ou d'un contrat de travail.

La MAPAR est dotée d'un règlement de fonctionnement pour garantir à chacun un bon séjour et des établissements bien tenus.

Un service socioéducatif

Des animations (3 à 4 salariés)

3 soirées par semaine autour des thématiques suivantes :

- La culture
- La santé et la prévention
- L'emploi/formation
- La citoyenneté
- Le sport
- L'interconnaissance et les loisirs

Des actions spécifiques avec d'autres partenaires :

- Art graphiques et cinématographiques
- Concerts
- Festival de film et musique
- Semaine santé
- Vie affective et sexuelle
- Alimentation

La MAPAR pour animer la vie collective recourt à une large palette d'actions d'animation, il s'agit :

- ⇒ D'un programme d'activités établi tous les mois sur les différents sites ou à l'extérieur
- ⇒ D'une bourse actions résidents.

Les résidents peuvent créer des projets collectifs. Après présentation des projets, en commission, attribution de bourses (maxi 300 €) pour les réaliser.

⇒ D'actions spécifiques

↳ Elle propose aux résidents de participer à des actions relatives à l'alimentation, la santé, le cinéma, le théâtre, les sorties culturelles, la sécurité routière, le sport, la drogue et les conduites addictives ;

↳ Elle offre la possibilité de prêts de matériels tels que appareils à raclette, des ballons de sport, ou raquettes de badminton ou tennis ;

↳ Elle donne la possibilité de réduction financière - carte de bibliothèque gratuite, carte de piscine, abonnement au théâtre, place de cinéma, laverie, salle de musculation et fitness -.

De l'accompagnement socioéducatif (2 salariés)

Les résidents bénéficient d'un accueil personnalisé permettant de vérifier leur projet individuel mais également leur capacité à vivre en collectif.

Le suivi socio-éducatif est un service d'accompagnement qui aide individuellement certains jeunes selon leur besoin ou demande. Il permet de leur apporter un soutien dans les démarches de la vie quotidienne ou lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés particulières.

L'accueil sur projet permet d'étudier, avec eux, la meilleure formule de logement en fonction de leur projet et leurs moyens financiers. Il permet également de définir avec les jeunes les engagements de chacun pour que le passage au sein de la structure se déroule le mieux possible. L'entrée du jeune au sein de la structure lui permet de faire appel au service d'accompagnement social sur les domaines de l'insertion sociale, de la santé, de la gestion du budget, etc.

Accueil d'une 100^{aine} de personnes vulnérables par an. Elles sont accompagnées avec à la fois une attention particulière dans les activités collectives mais aussi par des entretiens individuels complétés par des entretiens tripartites associant les partenaires aux évaluations.

Des instances participatives

Une à deux fois par an, au sein d'un conseil de résidents, ces derniers sont invités à faire le point sur le fonctionnement de la structure. C'est un lieu d'échange et d'écoute où les résidents évoquent leur quotidien et discutent de projets d'animations.

Une autre instance, officielle, prend place au sein de la MAPAR, un Conseil à la Vie Sociale. Les résidents y élisent deux délégués, titulaires et suppléants. Ceux-ci participent aux grandes orientations de l'association via leur présence au sein du Conseil d'Administration de l'association mais aussi, à l'attribution de bourses résidents lors des soirées de présentation des projets (2 à 3 fois l'an).

De la mobilité des jeunes et échanges internationaux

Depuis 1998 la MAPAR est un lieu d'information sur les échanges internationaux et la mobilité européenne dans le cadre du Programme *Erasmus +*. De fait, l'association est aujourd'hui une structure d'envoi et d'accueil dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (Volontariat Européen).

Accueil d'un groupe SVE



Concernant l'envoi, tout jeune de 18 à 30 ans peut réaliser une expérience de volontariat dans un pays européen. En contrepartie d'une mission dans une association, le jeune est pris en charge pour son logement et sa nourriture et il reçoit une indemnité permettant de vivre dans le pays d'accueil.

Concernant l'accueil, la structure coordonne des séjours et reçoit des jeunes volontaires issus de différents pays européens qui viennent participer au fonctionnement de plusieurs associations de la ville sur des périodes de 6 à 12 mois.

En moyenne, ces dernières années, 16 volontaires européens sont accueillis par an et accompagnés dans des associations du Pays de Redon et environ 10 jeunes sont accompagnés vers des lieux d'accueil dans les pays Européens.

Une offre pour du Tourisme social

La structure gère une auberge de jeunesse de 18 places ouverte du 01 juillet au 31 août. Les aijstes sont hébergés pour une ou plusieurs nuits dans des chambres de 2 à 4 places. Dans la mesure des disponibilités, des groupes peuvent être également accueillis. En moyenne 250 nuitées/saison et environ 300 personnes par été.

La mise à disposition de salles ou Bureaux

L'association loue des salles pour accueillir des groupes quels que soient leur nature dans les locaux de ses établissements « *Chantebel* » et « *Château du mail* ». Au sein de ce dernier, elle loue également des bureaux pour des structures locales de l'économie sociale et solidaire. Environ 400 locations de salles sont effectuées par an. Elle concerne de nombreuses associations Redonnaises et permettent parfois la réalisation de formation pour des entreprises ou des services parapubliques.

En 2020 : Un Espace Culinaire créé au rez-de-chaussée de la Résidence Social-FJT « *Chantebel* »

En janvier 2020, suite à l'arrêt de la restauration en décembre 2017, un espace culinaire mis en place avec 3 objectifs :

- *Proposer des ateliers pédagogiques auprès des résidents où de personnes extérieures afin d'approfondir les notions de cuisines et d'équilibre alimentaire,*
- *Organiser des formations professionnelles dans ce domaine,*
- *Mettre l'espace à disposition de traiteur pour leur propre besoin.*

En 2021 : Quatre studios T1' et une Laverie créés de la Résidence Social-FJT « *Chantebel* »

Au 1^{er} février 2021, quatre nouveaux studios, conventionnés APL-Foyer, et une laverie, ont été inaugurés et permettent ainsi d'offrir du logement « jeune » supplémentaire sur Redon, en pénurie actuellement, et aux résidents de nos structures redonnaise d'utiliser un outil supplémentaire, en proximité et pas chère, pour leur Hygiène de vie.

1.4) Contexte de réalisation du projet

La MAPAR se situe au moment de ce bilan 2021, dans un contexte particulier, que ce soit à l'interne comme à l'externe.

À l'interne

Les années 2014-2021 ont été marquées par un personnel changeant dans l'équipe socio-éducative. Après une longue réflexion, un changement majeur est intervenu en 2020 avec la suppression d'un poste d'animateur souvent peu qualifié et ne s'inscrivant pas dans la durée et l'arrivée d'un personnel supplémentaire en Gestion locative à temps partiel.

Cela a permis de mieux répondre aux accueils des jeunes et au suivi des résidences sans pour autant diminuer le nombre et la qualité des animations. De fait, les animateurs moins sollicités pour la gestion locative ont plus de temps pour les réaliser.

La suppression de la restauration et la transformation des locaux de Chantebel ont permis d'apporter des services supplémentaires aux jeunes et à nos partenaires. Elle a aussi permis à l'association de retrouver un équilibre financier lui permettant d'envisager de nouvelles perspectives.

À l'externe

Par ailleurs, la MAPAR est impacté par des éléments extérieurs concernant l'évolution des services à la jeunesse. Nous pouvons en citer 5 qui nous paraissent essentiels :

- Le développement sur Redon de formation de niveau 2 et 3 avec l'augmentation des formations au campus Esprit et le recentrage sur Redon de l'ISSAT (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Privé),
- La réflexion des élus de la mairie et de l'agglomération de Redon sur la mise en place d'une offre de nouveaux logements étudiants sans coopération arrêtée avec la MAPAR,
- L'ouverture d'un espace culinaire à la MAPAR dont on ne connaît pas encore le rythme d'utilisation par les partenaires extérieurs et donc l'impact sur le temps de travail,
- La mise en place d'un PEL (Projet Éducatif Local) qui a modifié les intentions du service jeunesse de la ville sans modifier pour l'instant le partenariat de manière significative,
- La volonté de créer à Redon les modalités d'un accompagnement de l'initiative jeunesse au travers de structures comme le CJR (Collectif Jeunes Redonnais) porté par la Fédé ou le KLEUB initié par le campus esprit pour les étudiants ou encore la création d'un tiers lieu jeunesse.

1.5) Méthode de travail adoptée pour le renouvellement du projet

- 1^{er} temps : Bilan des objectifs du projet

Le travail de redéfinition du projet socio-éducatif a été impacté par deux réflexions portées par l'équipe de professionnels courant 2020. D'une part, réaffirmer l'éducation populaire comme engagement principale de notre travail. Et dans ce cadre faire un point sur le service animation et définir des axes d'innovation.

D'autre part, réorganiser le service Accueil/gestion locative en embauchant une assistante administrative à 1/2 temps afin d'ôter les temps de présence hebdomadaire des membres socioéducative sur ce service.

Le travail de diagnostic a été engagé fin 2019 par le conseil à la vie sociale du 25 novembre 2019 qui a défini un mode d'évaluation du projet socio-éducatif.

Objectif 1 : Être un lieu d'accueil dans des logements collectifs ou diffus pour des jeunes de 16 à 30 ans

Méthode d'évaluation : Questionnaire de satisfaction rempli par les jeunes en fin de séjour.

Objectif 2 : Favoriser une prise d'autonomie hors du milieu familial, souvent pour la première fois

Méthode d'évaluation : Questionnaires auprès des jeunes ayant quitté leur milieu familial pour intégrer les résidences habitat jeunes et évaluer leur progression en autonomie.

Objectif 3 : Être un lieu d'animation et d'expérimentation collectif favorisant le bien être individuel, la mise en œuvre de projets collectifs et l'ouverture au monde

Méthode d'évaluation : Réflexion avec l'équipe d'animation sur les constats faits auprès des jeunes et les modifications à apporter à notre programme.

Objectif 4 : Être un lieu de réponses aux problématiques des jeunes par un accompagnement collectif et/ou un suivi individualisé

Méthode d'évaluation : Présentation de 2 suivis assez longs. Rencontre des jeunes ayant un accompagnement important.

Objectif 5 : Favoriser l'expression et la participation des jeunes du foyer sur le territoire du Pays de Redon Bretagne sud

Méthode d'évaluation : Regard sur une expérience, l'organisation du festival du jeu.

- **2^{ème} temps : Analyse de la situation des jeunes** sur les résidences habitat jeunes, la ville de Redon, le pays de Redon et ce, au travers de 4 documents réalisés récemment :

- le rapport d'activité MAPAR 2019,
- l'enquête d'attractivité St Nazaire Redon sur les étudiants et contrat en alternance,
- le diagnostic sur les invisibles du pays de Redon fait par la mission locale,
- le diagnostic PEL (Projet Éducatif Local) de la ville de Redon. À Valider en conseil d'administration.

- **3^{ème} temps : Éléments de réflexion et d'écriture** de ce nouveau *Contrat projet* via de réunions de travail et de concertations avec le conseil d'administration, le CVS et les membres du personnel de la Mapar.

2 Un diagnostic social

2.1) Hébergement à la MAPAR

2.1.1 Nombre de logements nombre de lits

OBJET:	Nombre de logements et places conventionnés et non conventionnés APL/Résidence sociale-FJT à partir de février 2021
---------------	---

FJT "siège social" : Foyer "Chantebel"; 2, rue Chantebel 35600 REDON (Propriétaire S.A. "HLM les Foyers" de Rennes)

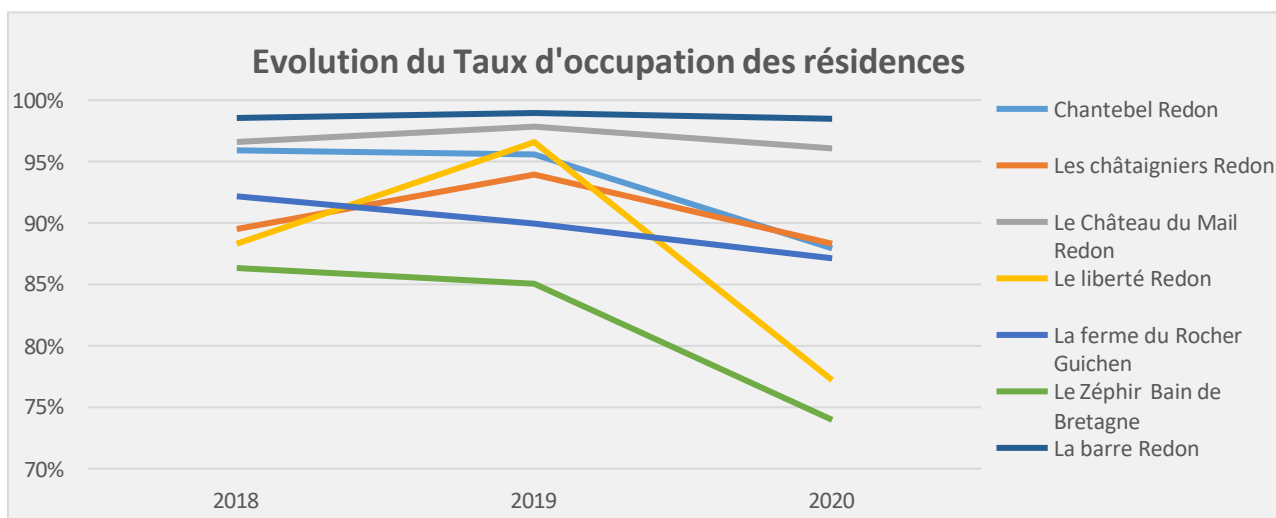
FJT "Soleil" : Résidence sociale/FJT "Les Chataigniers" site du Mail; 1, rue du Plessis 35600 REDON (Propriétaire S.A. "HLM les Foyers" de Rennes)
 Résidence sociale/FJT "Le Château" site du Mail; 1, rue du Plessis 35600 REDON (Propriétaire S.A. "HLM les Foyers" de Rennes)
 Résidence sociale/FJT "La Ferme du Rocher"; 1, rue du rocher 35580 GUICHEN (Propriétaire S.A. "HLM les Foyers" de Rennes)
 Résidence sociale/FJT "Zéphir"; 13, rue de la Croix de Pierre 35470 BAIN de BRETAGNE (Propriétaire "Aiguillon construction" Rennes)
 Logements diffus dans immeuble "Le Liberté"; 60, rue Notre-dame 35600 REDON (Propriétaire "association Mapar")
 Logements diffus au site "La barre"; Parc de la barre 35600 REDON (Propriétaire "SA HLM les Foyers" et ville de Redon)

	ouvert en	Lieu d'implantation	N° de convention APL/FOYER	Nb de logts	Type de logts	Nb de logts conventionné FJT	Nb de places conventionné FJT
CHANTEBEL (Log. Collectif)	1962	REDON	35 030 701 941 129 3 035 008 000 011	51	25 T1 26 T1'	51	54
CHATAIGNIERS (Log. Collectif)	1989	REDON	35 030 701 941 129 303 500 800 000 008	42	42 T1	42	42
CHÂTEAU (Log. Collectif)	1991	REDON	35 030 701 941 129 30 350 080 000 009	31	2 T1 3 T1' + 26 T1Bis	31	42
FERME du ROCHER (Log. Collectif)	2003	GUICHEN	35 030 701 941 129 3 035 008 000 011	12	7 T1' 5 T1Bis	12	15
ZÉPHIR (Log. Collectif)	2013	BAIN de BRETAGNE	35D1313106673696	10	10 T1Bis	10	12
Le LIBERTÉ (Log. diffus)	2013	REDON	35 030 701 941 129 3 035 008 000 011	9	9 T1	6	6
La Barre (Log. diffus)	2017	REDON	35 030 701 941 129 3 035 008 000 011	11	11 T1 Bis	11	13
TOTAL GENERAL Logts				166		163 (+3 hors convention)	184 (+3 hors convention)
TOTAL GENERAL Places				187			

2.1.2 taux d'occupation

Evolution du taux d'occupation et chiffres d'affaires par strutures

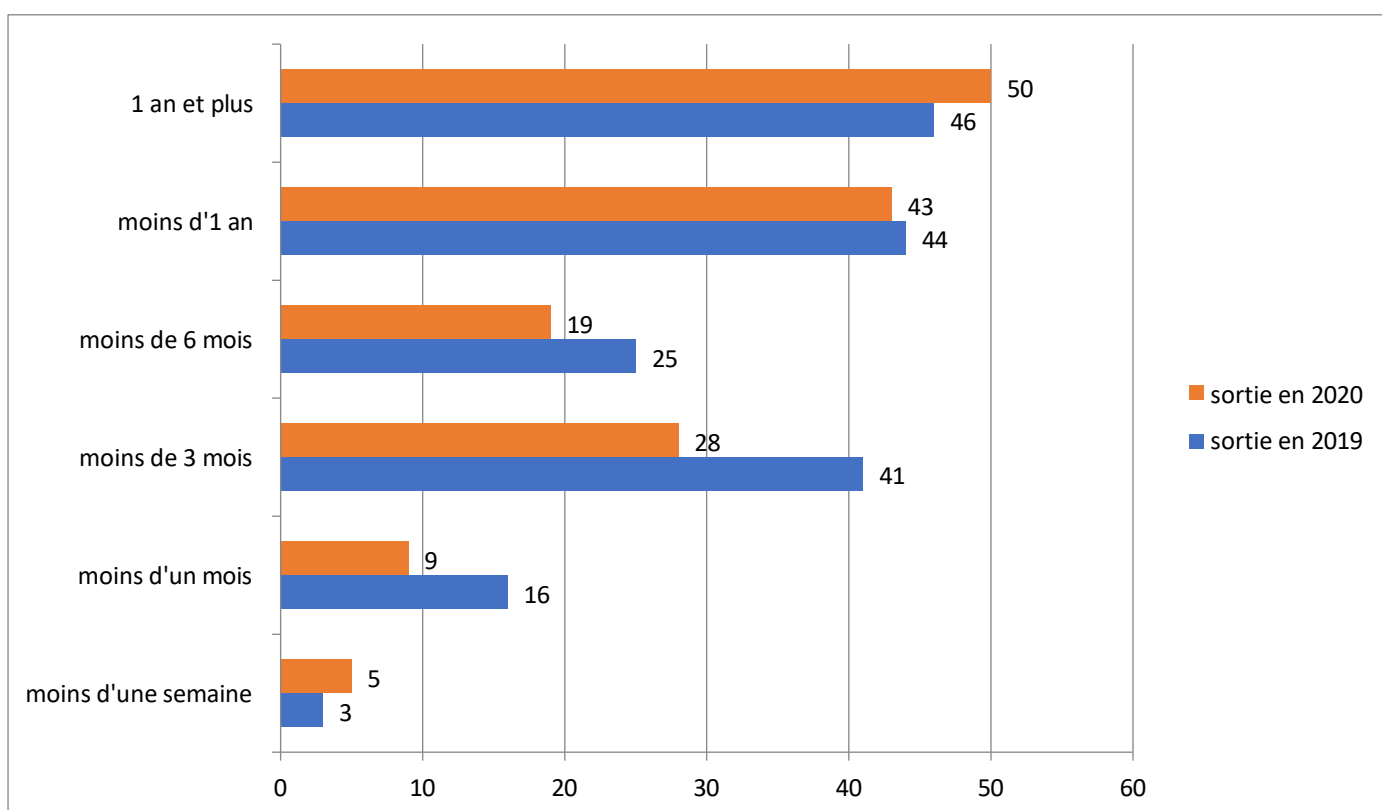
ANNEE résidences	2018		2019		2020	
	€	%	€	%	€	%
	Chiffre d'affaires	Taux d'occupation	Chiffre d'affaires	Taux d'occupation	Chiffre d'affaires	Taux d'occupation
Chantebel Redon	193 394,00 €	95,9%	197 868,00 €	95,6%	186 283,00 €	87,9%
Les châtaigniers Redon	151 120,00 €	89,5%	160 880,00 €	93,9%	154 646,00 €	88,3%
Le Château du Mail Redon	162 697,00 €	96,6%	166 489,00 €	97,8%	162 671,00 €	96,1%
Le liberté Redon	25 808,00 €	88,3%	23 452,00 €	96,6%	22 661,00 €	77,2%
La ferme du Rocher Guichen	60 385,00 €	92,2%	59 821,00 €	90,0%	58 330,00 €	87,1%
Le Zéphir Bain de Bretagne	47 150,00 €	86,3%	47 419,00 €	85,0%	42 091,00 €	74,0%
La barre Redon	58 853,00 €	98,6%	59 554,00 €	99,0%	60 060,00 €	98,5%
TOTAL	699 407,00 €	93,27%	715 483,00 €	94,25%	686 742,00 €	88,78%



On le voit sur ces tableaux et graphiques, le taux d'occupation suite à la crise sanitaire est en baisse de 5 %. C'est avant tout les résidences ayant des jeunes en situation précaire (CDD, intérim, Volontaires Européens...) ou éloignés de Redon qui subissent une baisse plus importante.

2.1.3 Durée des séjours

Voici la durée des séjours des jeunes sorties de la MAPAR en 2020 et 2019,



Profil type » du résident M.A.P.A.R. en 2020

Un homme ou une femme de 20 ans, en provenance de Bretagne, habitant précédemment dans la cellule familiale. Il fait partie des actifs mais sa situation professionnelle est précaire, il gagne moins de 750€ par mois. Il va résider environ 330 jours au F.J.T. soit près de 11 mois.

2.1.4 Les tarifs des locations

MAPAR

2, rue Claude Chantebel
B.P. 10317
35603 REDON CEDEX
Tél. : 02 99 72 14 39
Courriel : contact@mapar.fr

TARIFS 2021

Adhésions Mapar	
Individuelle	5.00 €
Groupe	15.00 €

Résidence Chantebel REDON

	T1	T1' Petit	T1' Grand
Redevance	325.00 €	456.00 €	480.00 €
WiFi (forfait mensuel)	5.00 €	5.00 €	5.00 €
En option : 2ème réfrigérateur	5.00 €	5.00 €	5.00 €

**Loyer résiduel estimé pour les 3 premiers mois, APL déduite :*

CDI – CDD- Formation	34.00 €	102.00 €	126.00 €
Étudiant non boursier	144.00 €	230.00 €	254.00 €
Étudiant boursier	114.00 €	197.00 €	221.00 €



Résidence Le Château du Mail REDON

	T1	T1'	T1 bis
Redevance	349.00 €	414.00 €	490.00 €

**Loyer résiduel estimé pour les 3 premiers mois, APL déduite :*

CDI – CDD- Formation	34.00 €	61.00 €	136.00 €
Étudiant non boursier	151.00 €	189.00 €	264.00 €
Étudiant boursier	120.00 €	156.00 €	231.00 €



Résidence Les Châtaigniers REDON

	T1'
Redevance	349.00 €

**Loyer résiduel estimé pour les 3 premiers mois, APL déduite :*

CDI – CDD- Formation	34.00 €
Étudiant non boursier	151.00 €
Étudiant boursier	120.00 €



TARIFS 2021

Résidence de la Barre REDON

	T1 bis
Redevance	465.00 €

**Loyer résiduel estimé pour les 3 premiers mois, APL déduite :*

CDI – CDD- Formation	111.00 €
Étudiant non boursier	239.00 €
Étudiant boursier	206.00 €

Résidence Le Zéphir BAIN DE BRETAGNE

	T1 bis
Redevance	477.00 €

**Loyer résiduel estimé pour les 3 premiers mois, APL déduite :*

CDI – CDD- Formation	123.00 €
Étudiant non boursier	251.00 €
Étudiant boursier	218.00 €

Résidence La Ferme du Rocher GUICHEN

	T1'	T1 bis
Redevance	455.00 €	485.00 €

**Loyer résiduel estimé pour les 3 premiers mois, APL déduite :*

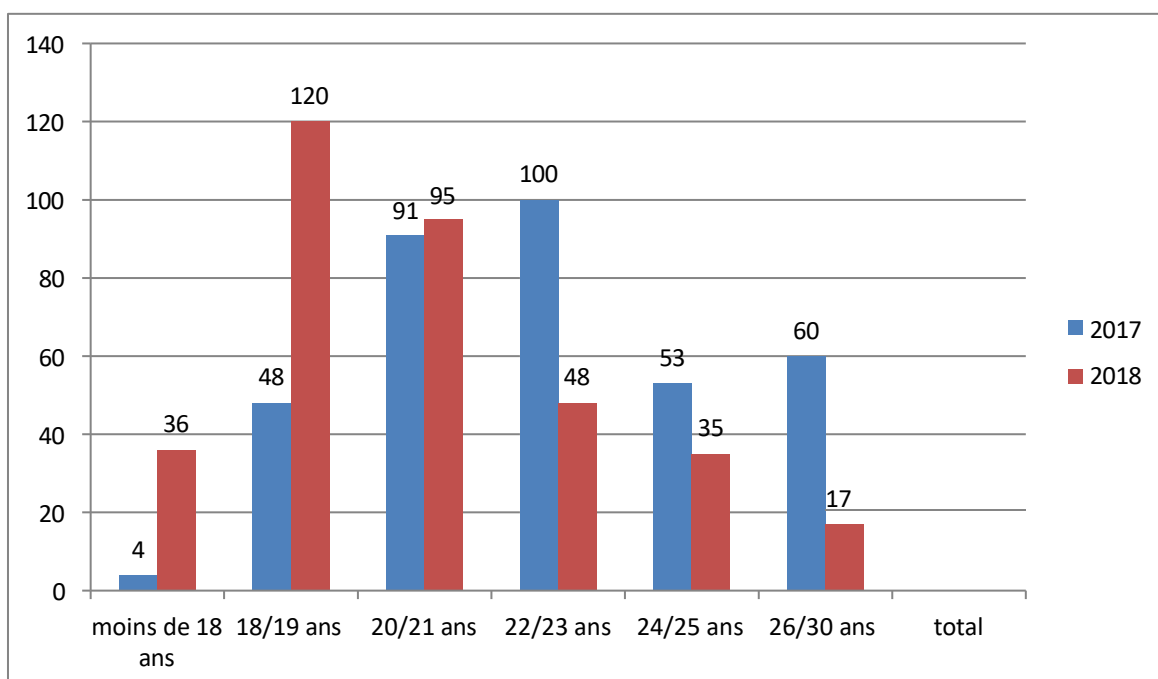
CDI – CDD- Formation	102.00 €	131.00 €
Étudiant non boursier	230.00 €	259.00 €
Étudiant boursier	197.00 €	226.00 €

**Loyer résiduel estimé, non garanti, pour les 3 premiers mois à la MAPAR pour un résident n'ayant pas perçu de revenus sur les 12 mois précédant son arrivée.
APL : Aide personnalisée au Logement CAF ou MSA.*

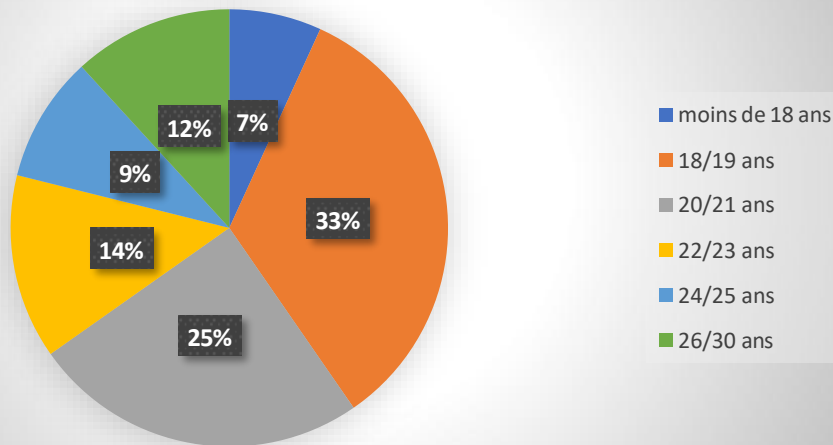
La Mapar respecte les obligations tarifaires auxquelles elle est soumise. Elle réalise les demandes APL et les perçoit directement. Si elle demande un versement du dépôt de garantie, le premier loyer est à verser au 15 du mois suivant déduction faite de l'évaluation APL.

2.2) Typologie du public

2.2.1 Age des résidents

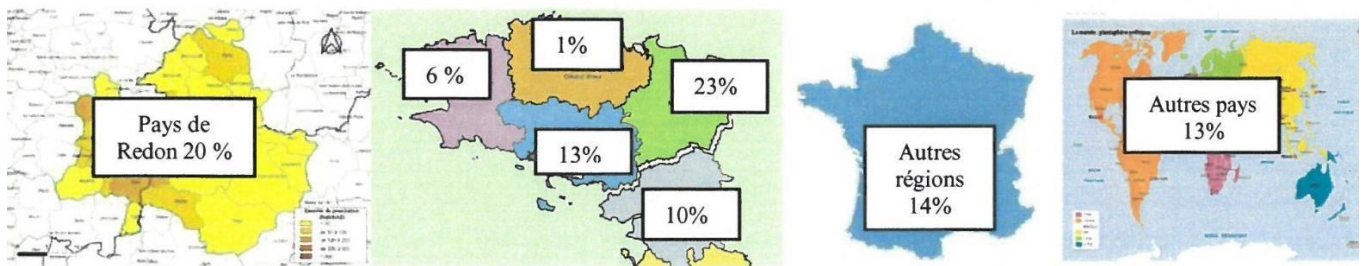


% des jeunes par âge en 2020



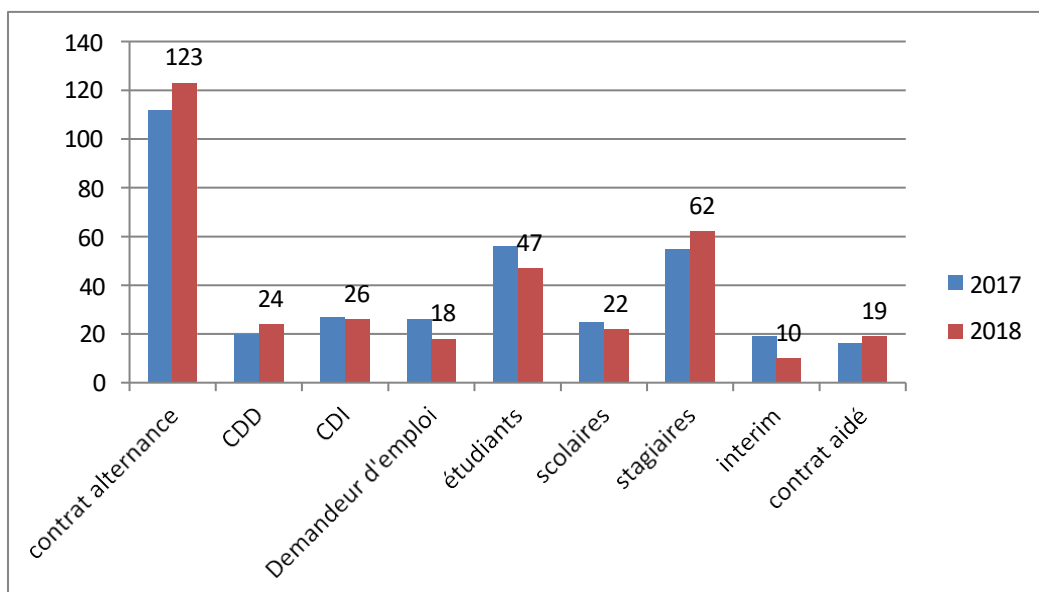
En 2020, On constate une diminution des entrées sur tous les âges sauf les 18/19 ans et 26/30 ans. La baisse est en grande partie due au fait que nous manquons régulièrement de place disponible pendant la moitié de l'année. 1 jeune sur 14 est mineur contre 1 jeune sur 6 au niveau national soit deux fois moins qu'au niveau national.

2.2.2 Origine géographique

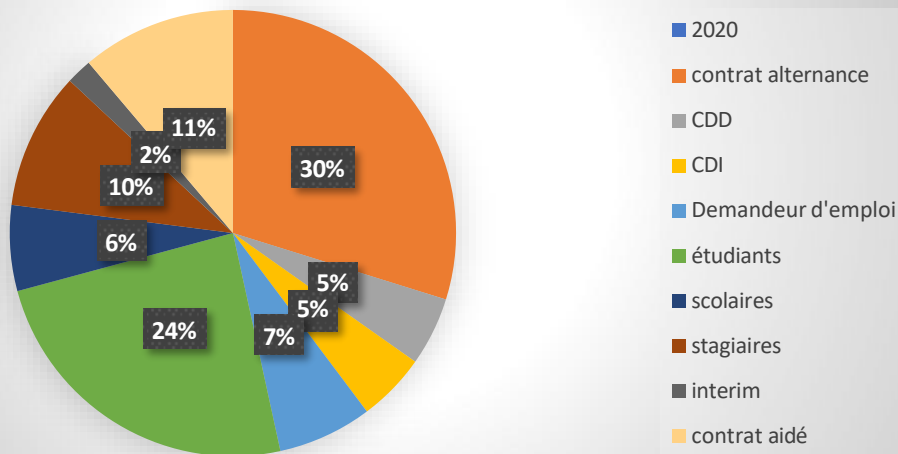


Globalement les jeunes viennent majoritairement du grand ouest. Notre travail sur le volontariat Européen et l'accueil de jeune après un parcours de demandeurs d'asile permet aussi une ouverture sur le monde.

2.2.3 Situation professionnelle des résidents



situation professionnelle des jeunes en 2020



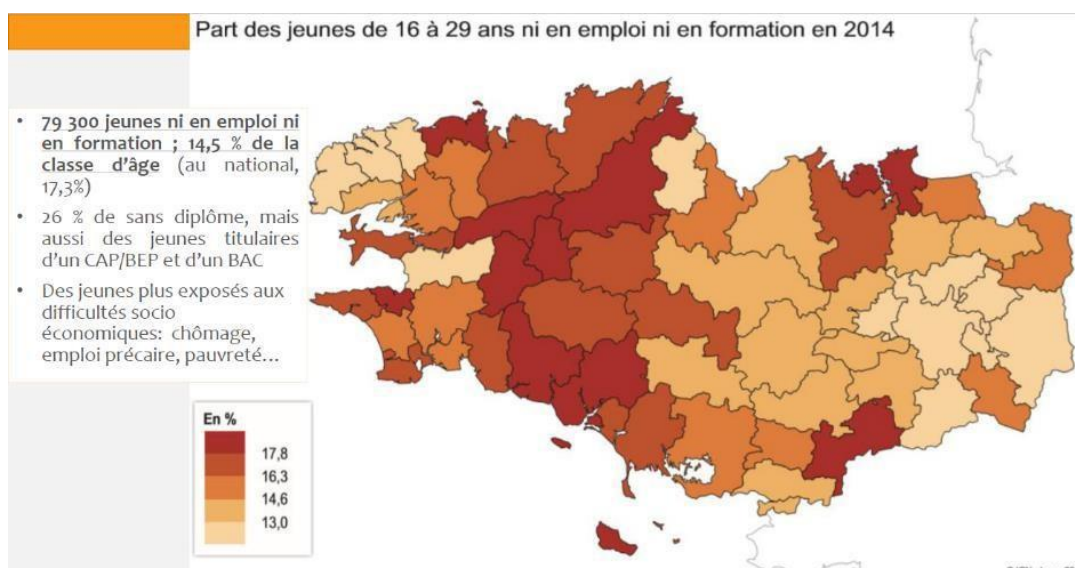
On le voit sur ces deux graphiques, la MAPAR accueille des jeunes en alternance ainsi que des étudiants mais aussi des jeunes en contrat de travail durable ou d'insertion.

2.2.4 Les principales évolutions rencontrées

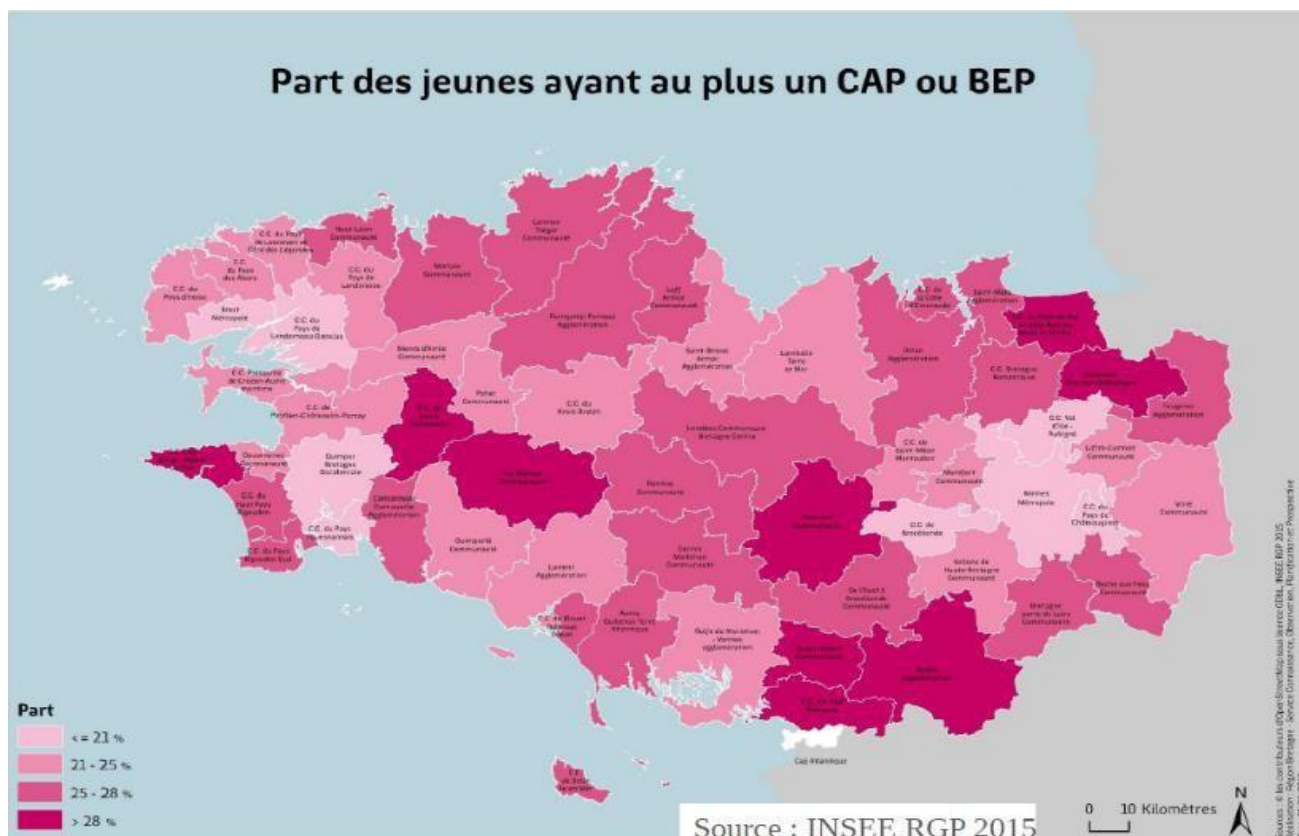
Nous constatons globalement une stabilité dans la catégorisation des jeunes accueillis. Malgré tout sur les deux dernières années nous avons constaté plusieurs évolutions

- Une augmentation des jeunes en difficulté suite à la perte d'une situation professionnelle précaire
- Des demandes de logement faites par des jeunes en rupture familiale accompagnés ou non par des travailleurs sociaux
- Une augmentation des jeunes sortant de suivi ASE, lieux d'accueil, MECS, IME, IMP, ...
- L'arrivée de jeunes anciens demandeurs d'asile ayant obtenu leur titre de séjour et poursuivant leur insertion sociale et professionnelle.
- Une difficulté pour certains jeunes (travailleurs d'ESAT, jeunes sans soutiens familiaux) à trouver un logement en dehors de la MAPAR malgré une situation professionnelle stable.

2.3) typologie des publics jeunes du territoire



Les jeunes du pays de Redon sont plus exposés aux difficultés socio-économiques chômage emploi et précarité



28 % des jeunes du pays de Redon ont au plus un CAP ou un BEP



Le Pays de Redon a le plus grand pourcentage de jeunes en difficultés de lecture à la Journée défense et citoyenneté

Le pays de Redon est une des zones en Bretagne qui cumule le plus grand nombre de difficultés socio-économique.

La zone de compétences de la Mission Locale de Redon est à dominante rurale, peu peuplée entourée d'importantes agglomérations. Une part de la population notamment les jeunes se sent exclue et l'est effectivement. La précarité sociale et économique induit des phénomènes de renoncement et de repli qui limitent l'insertion.

Des constats mettent en évidence des ruptures de parcours et un accroissement des accompagnements de mineurs précocement sortis du système scolaire avec des difficultés de mises en action mais aussi des constats d'informations préoccupantes (ruptures familiales, jeunes sans domicile fixe, ...)

2.4) Offre de logement, d'équipements et services sociaux

Redon évolue peu en offres de logement, de services, de services sociaux de loisirs et de santé. Malgré tout nous pouvons signaler les points suivants notamment sur les deux dernières années.

- La Mairie de Redon suite à un diagnostic partagé autour de la réflexion du PEL (Projet Éducatif Local) a renforcé son service jeunesse par l'embauche d'une coordinatrice qualifiée et la recherche d'un travail partenarial mais celui-ci a été ralenti par la crise sanitaire.
- La Fédé a été soutenu et a créé une dynamique jeunesse à laquelle de nombreux jeunes de la MAPAR ont participé lors de la création puis l'animation du tiers lieu.
- L'arrivée d'un nouvel acteur « Osons Ici et Maintenant » a permis également dans ce même tiers lieu d'offrir une démarche participative à un groupe de jeunes en service civique autour de la citoyenneté et la transition écologique
- Des démarches de coopération autour de l'animation du quartier de Bellevue ont été soutenues par la chargée de mission politique de la ville à Redon agglomération et des partenariats se construisent progressivement autour du centre social, du collège Bellevue, du conseil citoyen et de la réussite éducative.
- Du point de vue de la santé et du social, une coordination animée par le conseil département autour de la COPAS (Coordination des Partenaires de l'Action Sociale) permet la création de semaines à thème autour de la santé mentale, la santé sexuelle, autres
- Pour ce qui est du loisir, du sport et de la culture, peu de chose nouvelle sinon un vrai ralentissement des activités associatives en raison de la crise sanitaire. À noter néanmoins la création d'une salle multifonction moderne sur le site de l'ancienne salle des fêtes et une réorganisation des services intercommunaux des sports (OFIS)

Une analyse plus détaillée sur les besoins des étudiants

Les entrepreneurs Redonnais sont à l'origine du développement de l'enseignement supérieur. Des BTS dans les années 80 et dans les années 90. Devant la difficulté de recrutement, l'ESLI (École Supérieure de Logistique Industrielle) est créée.

L'accès à l'enseignement supérieur pour les redonnais est souvent difficile notamment en raison du niveau de vie des ménages (13.5 % de taux de pauvreté des ménages à Redon Agglomération en 2014)

À partir de 2013 Redon est cité dans le Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SLESRI). L'enseignement supérieur fait donc partie des orientations de la Région Bretagne de la cadre d'une labélisation « campus de proximité ».

À Redon, 900 étudiants en 2018, 7 établissements d'enseignement supérieur dont 4 lycées. Plus de 20 formations post BAC.

Contrairement aux autres villes de même taille (Pontivy, Lannion Guingamp) Redon ne possède pas des services d'un Crous ni de logement spécifique. (300 chambres et restaurant Universitaire à Lannion, 120 studios à Guingamp. Autant de service qui manquent à Redon.

Le campus de St Nazaire est lié à l'université de Nantes, celui de Redon n'a pas de rattachement spécifique mais est lié à de multiple partenariat (UBS, UBO, IUT Quimper, IUT Lorient -Pontivy).

L'importance du nombre d'étudiants qui suivent une formation par apprentissage ou par contrat de professionnalisation est une caractéristique et une spécificité Redonnaise. De fait, ils représentent 30 % des étudiants de Redon bien supérieur à la moyenne nationale (5.8 % selon l'ONISEP)

91 % des étudiants sont recrutés dans les deux régions limitrophes (Bretagne et Pays de Loire). Pour Redon 51 % viennent d'Ille et Vilaine, 19% du Morbihan et seulement 4 % de la Loire-Atlantique. Seulement 28% des étudiants Redonnais ont passé leur BAC à Redon.

68 % des étudiants de Redon sont masculin. 50 % des jeunes connaissent la ville avant d'y venir faire leurs études mais cette connaissance n'influence pas leur choix. L'impression première pour Redon est liée à la taille de la ville et les interrogations récurrentes sur les activités en dehors des temps de Formation. Plus que le territoire c'est la dynamique de groupe qui apparaît comme la base de cette qualité de vie à Redon. C'est avant tout la qualité des formations qui attirent les jeunes à Redon (62 % le note comme 1^{ER} critère). D'autre part, l'entreprise et le contrat détermine également le choix de Redon.

Le cout des études, la proximité du domicile familial, la petite ville synonyme de transition douce au moment de l'éloignement du milieu familiale est aussi rassurante.

47 % des étudiants quittent Redon le week-end, et beaucoup cite Rennes et Nantes comme les villes attractives. Pour 87 % des étudiants Redonnais la durée des études est de 2 ans. 55 % des étudiants Redonnais n'envisagent pas de commencer leur carrière à Redon.

L'offre résidentielle à destination des étudiants est l'un des objectifs prioritaires de l'agglomération. **L'objectif est d'accueillir 1000 étudiants à l'horizon 2020 mais le développement est limité par les capacités d'accueil de la ville en termes de logement et de services associés.** En effet, certains étudiants préfèrent habiter Rennes ou Nantes et venir par le train. Une étude a montré un besoin de 80/90 logements, ce besoin est clairement établi et reconnu dans le projet Confluence 2030 concernant l'île de Redon et la gare routière et ferroviaire de Redon.

Les possibilités de logement apparaissent limitées à Redon car il y a peu de complémentarité possible avec le tourisme comme à St Nazaire (2,2 % de résidences secondaires à Redon). 51 % des étudiants Redonnais se logent dans le parc privé, 8 € dans des structures spécifiques, 36 % logent chez leurs parents et 6.3 % ont une chambre chez l'habitant. 16 % des étudiants Redonnais sont en colocation.

À Redon, les difficultés d'accès à un logement peuvent constituer une entrave à la possibilité d'y faire ses études. Le 1^{er} contact se fait par le site « le bon coin ». Les étudiants notent les réticences des loueurs à ajuster les couts en fonction des vacances ou de la présence sur Redon notamment pour les étudiants ayant un double loyer.

Le recours à la MAPAR est une solution évoquée par les étudiants sans faire l'unanimité. Le constat d'un déficit d'offres en structure adaptés aux étudiants en Alternances est largement partagé par les étudiants rencontrés lors de l'enquête.

En ce qui concerne la mobilité des étudiants à Redon, le déplacement à pied est pratiqué et ne pose pas de problème au regard de l'emplacement des structures d'enseignements. Par contre ils pensent que la voiture est indispensable pour sortir de Redon. Pour eux, pas besoin de transport en commun sachant que les transports scolaires sont bien identifiés par ailleurs, 30 % utilisent la voiture où le covoiturage quotidiennement.

À Redon l'organisation des étudiants est volontariste mais reste embryonnaire. Elle est soutenue par un service civique. Mais des difficultés sont récurrentes :

- Difficultés de partage d'information entre les jeunes de différents établissements

- Le renouvellement rapide des jeunes qui prennent ces responsabilités
- Les moyens alloués semblent limités pour faciliter l'organisation d'une telle animation.
- L'absence de lieux pouvant fédérer les étudiants en centre-ville serait nécessaire.
- Le sport est un atout majeur auprès des jeunes 60 % des étudiants font du sport sur la semaine (muscultation et fitness)
- L'offre culturelle est utilisée de manière marginale et souvent dans les bars. L'offre de sorties festives apparaît clairement en retrait, les lieux de fêtes manquent même si les étudiants organisent parfois des barbecues à la pointe du port où privatise le cosy bar.

Conclusion :

Le chemin parcouru est significatif mais beaucoup reste à faire pour que Redon acquière un vrai statut de ville étudiante et la tension créée sur le logement par l'augmentation des alternants à Redon est un axe majeur du travail à accomplir avec les partenaires locaux pour y répondre.

2.5) Contexte partenarial lié au logement et à l'accompagnement social

La Mapar participe activement à des partenariats sur le logement et l'action sociale permettant d'accompagner les jeunes. La MAPAR participe régulièrement à la commission SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) permettant de traiter les demandes d'accueil d'Urgence sur Redon.

La MAPAR coopère avec la MISSION LOCALE et l' AIS 35 autour d'un dispositif d'accueil des jeunes en difficulté de logement sur le territoire de Redon en proposant 6 logements financés par l'ALT (Allocation Logement Temporaire) et un dispositif mon toit pour l'emploi (6 logements)

Pour l'accompagnement des jeunes la MAPAR travaille en partenariat avec de nombreuses structures :

- Mission locale de Redon et de Rennes (Conseiller décentralisé à Bain et Guichen)
- CDAS de Redon, de Bain de Bretagne et de Guichen
- Les services sociaux des départements, L'aide sociale à l'enfance, Les services RSA
- La CPAM, Le service des impôts
- Les centres de formation, Le Crous, Duo solidarité, L'ESAT, Le SAVS, LA Clarté
- La Croix Rouge, Les restaurants du cœur, L' AIS 35
- La maison de L'autonomie, Les services de curatelle et tutelle, Action logement
- La protection judiciaire de la jeunesse
- Le service MNA (Mineur Non Accompagné)
- Le CPH (Centre Provisoire d'Hébergement des réfugiés) AMISEP

Ces partenariats peuvent intervenir avant l'entrée du jeune, pendant son séjour et à sa sortie. Le contexte actuel est surtout marqué par le manque de logement disponible aussi bien dans les offres de logement privé que le logement social. Cela devient une vraie préoccupation pour que les jeunes prennent leur autonomie après le logement en résidences sociales FJT.

3 Un bilan et une évaluation du précédent contrat projet

Les objectifs généraux du projet étaient les suivant

1. Être un lieu d'accueil dans des logements collectifs ou diffus pour des jeunes de 16 à 30 ans
2. Favoriser une prise d'autonomie hors du milieu familial, souvent pour la première fois
3. Être un lieu d'animation et d'expérimentation collectif favorisant le bien être individuel, la mise en œuvre de projets collectifs et l'ouverture au monde
4. Être un lieu de réponses aux problématiques des jeunes par un accompagnement collectif et/ou un suivi individualisé
5. Favoriser l'expression et la participation des jeunes du foyer sur le territoire du Pays de Redon Bretagne sud

3.1) Être un lieu d'accueil dans des logements collectifs ou diffus pour des jeunes de 16 à 30 ans

La MAPAR a le souci de proposer un lieu d'accueil différencié sur Redon, Bain de Bretagne et Guichen, avec une gamme de logement allant de la chambre simple en colocation avec cuisine et salle de bain partagées au studio tout équipé.

Le principal objectif sur chacun de ces lieux est de permettre la mixité sociale, professionnelle (étudiants, apprentis, salariés, ...) et générationnelle. Cependant cette mixité doit être positive pour le jeune et doit donc permettre l'existence d'un collectif ouvert et dynamique notamment pour les jeunes rencontrant des difficultés particulières. L'acceptation des accueils doit donc tenir compte de la situation individuelle mais aussi de la situation des jeunes plus globalement au sein de la résidence.

Réceptionner les demandes d'accueil et les instruire

La demande de logement est réalisée soit par le jeune via le site internet de la Mapar et transmise dans le « Système d'Information habitat jeunes », soit par le service de gestion locative qui l'enregistre dans SIHAJ. Elle peut être suivi d'un entretien individuel et d'une visite du logement. La demande est ensuite étudiée dans le cadre d'une commission d'attribution chaque semaine.

Dans le cas d'une réponse positive de la commission, le jeune est invité à fournir les différents documents nécessaires à la réalisation de son dossier.

Modalités d'évaluation :

- | | |
|--|-----------------------------|
| • Nombre de demandes annuelles | 328 |
| • Nombre de refus pour inadaptation | 6 |
| • Nombre de refus pour manque de place | 73 |
| • Nombre d'abandon par le jeune | 35 |
| • Nombre de solvabilité insuffisante | 34 dont 19 pas de nouvelles |

L'entrée dans le logement

À l'arrivée de chaque jeune, une présentation de la structure est réalisée. Après la finalisation du dossier administratif, il est accompagné par un membre de l'équipe socioéducative dans son logement afin de réaliser l'état des lieux contradictoire. Ce temps est aussi un temps de formation pour le jeune à la prise en charge d'un futur logement.

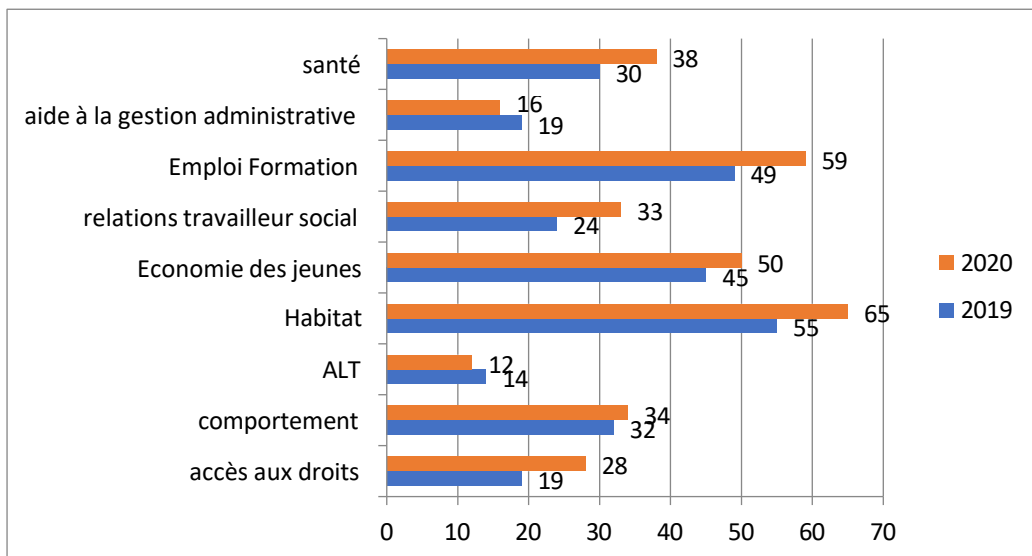
C'est aussi le moment choisi pour faire connaissance avec le service animation et accompagnement : Présentation du personnel présent, du programme d'animation à venir, des différents services qu'il peut trouver à la résidence et de la présentation et signature d'engagement réciproque de notre nouveau document, servant de support à notre CAI :

« À Redon j'ai besoin de ... », servant de base au Contrat d'Accompagnement Individualisé (CAI) proposé à chaque jeune.

Modalités d'évaluation :

- Nombre et types de besoins relevés

On peut constater que très peu de jeunes notent et font part de leur besoin à partir du CAI « À Redon j'ai besoin de ... ». De fait un contact avec les animateurs est privilégié et si parfois il demande un suivi plus important le jeune rentre dans la catégorie des jeunes accompagnés où les besoins relevés sont notés ci-dessous.



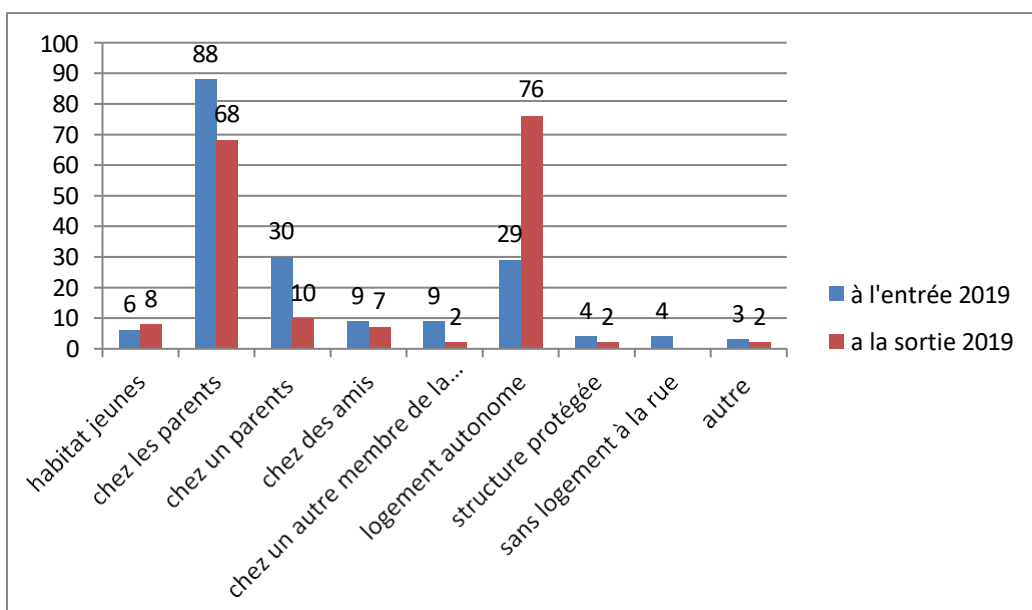
La sortie du logement

Au départ de chaque jeune, un état des lieux contradictoire est réalisé. C'est aussi un moment de formation et de bilan que peuvent saisir les personnels. Il permet de faire le point sur les avancées que le jeune perçoit de son séjour mais aussi des perceptions qu'en ont les personnels de la structure.

Modalités d'évaluation :

- Évolution du type d'habitation

Seule la comparaison entre le type d'habitation à l'entrée et la sortie du FJT a été mise en place et nous pouvons constater une réelle évolution en termes d'autonomie chez les jeunes. Voici le tableau pour 2019



Le retour des jeunes après leur départ

Lors du départ d'une résidence de la MAPAR, chaque jeune reçoit par mail un questionnaire de satisfaction, qu'il remplit anonymement. C'est à partir de ces résultats, qui ont d'ailleurs donné lieu à une présentation lors du Conseil à la Vie Sociale du 9 mars 2020, que l'on s'est basé pour analyser la qualité de nos accueils et les marches de progression.

NB/ La couleur jaune permet de repérer rapidement les éléments les plus cités.

Questionnaire de satisfaction Ferme du Rocher Guichen				
	très satisfait	satisfait	peu satisfait	pas du tout satisfait
Accueil à la Mapar	3	2	0	0
Du mobilier	0	2	3	0
De la literie	0	1	4	0
Du cout de location	1	3	1	0
De l'isolation phonique	0	2	2	1
De la propreté à l'arrivée	0	4	1	0
De la connexion internet	1	3	1	0
De l'espace de convivialité	0	4	1	0
Des cuisines collectives	0	2	2	0
Du local vélo	0	4	1	0
Du parking	0	5	0	0
Des espaces verts	0	5	0	0
Qualité des infos reçues	4	1	0	0
Satisfactions des animations	0	5	0	0
TOTAL	9	43	16	1
Questionnaire de satisfaction le ZEPHIR Bain de Bretagne				
	très satisfait	satisfait	peu satisfait	pas du tout satisfait
Accueil à la Mapar	1	0	0	0
Du mobilier	0	1	0	0
De la literie	1	0	0	0
Du cout de location	1	0	0	0
De l'isolation phonique	0	1	0	0
De la propreté à l'arrivée	1	0	0	0
De la connexion internet	1	0	0	0
De l'espace de convivialité	0	0	0	1
Des cuisines collectives	0	0	0	0
Du local vélo	0	0	0	0
Du parking	1	0	0	0
Des espaces verts	0	0	1	0
Qualité des infos reçues	1	0	0	0
Satisfactions des animations	0	0	0	0
TOTAL	7	2	1	1

Questionnaire de satisfaction les Châtaigniers Redon				
	très satisfait	satisfait	peu satisfait	pas du tout satisfait
Accueil à la Mapar	8	2	0	0
Du mobilier	2	6	1	1
De la literie	0	6	3	1
Du cout de location	2	4	3	1
De l'isolation phonique	0	4	5	1
De la propreté à l'arrivée	3	4	2	1
De la connexion internet	1	0	2	7
De l'espace de convivialité	2	5	1	0
Des cuisines collectives	3	2	3	1
Du local vélo	1	6	0	1
Du parking	3	3	2	1
Des espaces verts	2	6	0	1
Qualité des infos reçues	6	4	0	0
Satisfactions des animations	2	2	0	0
total	35	54	22	16

questionnaire de satisfaction du Château du mail Redon				
	très satisfait	satisfait	peu satisfait	pas du tout satisfait
Accueil à la Mapar	8	2	0	0
Du mobilier	3	4	3	0
De la literie	2	6	1	1
Du cout de location	7	2	1	0
De l'isolation phonique	1	5	2	2
De la propreté à l'arrivée	3	2	3	2
De la connexion internet	2	4	0	4
De l'espace de convivialité	2	5	1	0
Des cuisines collectives	1	4	1	0
Du local vélo	2	4	1	0
Du parking	3	2	3	1
Des espaces verts	2	5	1	0
Qualité des infos reçues	5	4	0	0
Satisfactions des animations	1	4	0	0
total	42	53	17	10

questionnaire de satisfaction de Chantebel Redon				
	très satisfait	satisfait	peu satisfait	pas du tout satisfait
Accueil à la Mapar	1	1	0	0
Du mobilier	1	1	0	0
De la literie	0	1	1	0
Du cout de location	1	1	0	0
De l'isolation phonique	0	1	1	0
De la propreté à l'arrivée	1	1	0	0
De la connexion internet	0	0	2	0
De l'espace de convivialité	1	1	0	0
Des cuisines collectives	1	0	1	0
Du local vélo	1	1	0	0
Du parking	1	1	0	0
Des espaces verts	1	1	0	0
Qualité des infos reçues	1	1	0	0
Satisfactions des animations	0	1	0	0
total	10	12	5	0

	oui	non	
Avez-vous eu des problèmes pour financer votre logement	0	28	
Avez-vous trouvé un membre de l'équipe disponible en cas de besoin	26	2	
Avez-vous participé aux animations	13	15	
Avez-vous utilisé le service international	0	27	
Êtes-vous satisfait de votre séjour à la Mapar	21	6	
moyens d'information	affiche	Facebook	mail
Quels sont vos moyens de communications préférés	8	5	7

Au-delà du fait que les réponses notent un côté relativement positif et que sur certaines résidences il y a pour le moment peu de réponses, les éléments suivants ont été notés :

- L'accès à internet est devenu indispensable dans les logements. Les jeunes confirment que pour leurs études et leurs projets la connexion au réseau Web est devenue une obligation à prendre en compte,
- Les circulations d'eau (WC et douches) d'un étage à l'autre notamment au Château occasionnent des gênes sonores. Les isolations phoniques sont vraiment à prendre en compte dans les futurs projets,
- Les cuisines collectives sont vraiment un sujet d'insatisfaction régulier, certains ne prennent vraiment pas soin de ses lieux et malgré les affichages de l'équipe d'animation, le travail de l'agent de service et les rappels réguliers des jeunes entre eux, on ne peut pas dire que cela s'améliore. S'il est intéressant de garder un lieu collectif pour que les jeunes se rencontrent, les cuisines collectives ne sont vraiment pas intéressantes,
- La résidence de Guichen fait apparaître plus d'insatisfaction que les autres résidences sur les questions de literie et de mobilier. Le groupe s'interroge sur les raisons de ce constat. La MAPAR va y regarder de plus près.

3.2) Favoriser une prise d'autonomie hors du milieu familial, souvent pour la première fois

Suite au CVS qui avait demandé d'envoyer un petit questionnaire aux jeunes qui prenaient leur autonomie après avoir habité chez leurs parents. Nous avons reçu 37 réponses sur 119 questionnaires envoyés (soit 30 %). Les résultats de celui-ci montrent un réel effet sur leur prise d'autonomie. Les résultats ont été présentés au CVS du 09/03/2020 et vous trouverez les réactions des participants à suivre.

Résultats du questionnaire envoyé aux jeunes arrivés à la Mapar suite à un hébergement chez les parents				
	Pas du tout	un peu mais je peux m'améliorer	j'ai bien progressé	c'est parfait maintenant
Je fais attention à la tenue de mon logement	4	1	20	11
Je m'organise pour mes achats alimentaires	5	2	12	16
Je fais la cuisine	6	5	6	19
Je suis prévoyant pour mon budget	5	8	6	16
J'organise mieux mes démarches administratives	8	14	4	9
J'organise ma recherche d'emploi et de formation	6	7	9	13
Je m'organise pour mes problèmes de santé et je connais mes droits	8	8	11	8
J'ai rencontré des jeunes différents de ceux que je rencontrais avant la Mapar	12	2	6	15
Sur Redon je me suis fait des amis en dehors de la MAPAR	13	4	7	11
Total	67	51	81	118

Les principaux commentaires du CVS

- Il sera important de mettre en place de nouveaux moyens d'informations sur les questions administratives et la manière dont les jeunes peuvent s'approprier leurs droits et devoirs. Un petit sondage au sein du CVS a montré que la grande majorité des jeunes présents allait voter aux municipales,
- La proposition de fruits et légumes mis en place à Chantebel pour favoriser une alimentation plus riche en fruits et légumes serait à proposer sur les autres résidences. Cette possibilité est liée à une subvention exceptionnelle de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et il n'est pas possible de la reproduire ailleurs,

Néanmoins, la croix rouge, les restaurants du cœur de Redon peuvent être accessibles aux jeunes avec des bons alimentaires en fonction de leurs revenus. Un travail d'information pourra être fait en ce sens,

- La mobilité est un problème soulevé par les jeunes, les vélos électriques sont une première réponse mais un covoiturage entre les jeunes pourrait être possible à mettre en place. À réfléchir avec les personnes ayant une voiture et acceptant le principe,
- L'ouverture sur Redon pour la connaissance des autres jeunes reste à promouvoir. Le sport du mardi permet cette ouverture comme le festival du jeu. Ces expériences sont à poursuivre et à concrétiser sur d'autres projets.

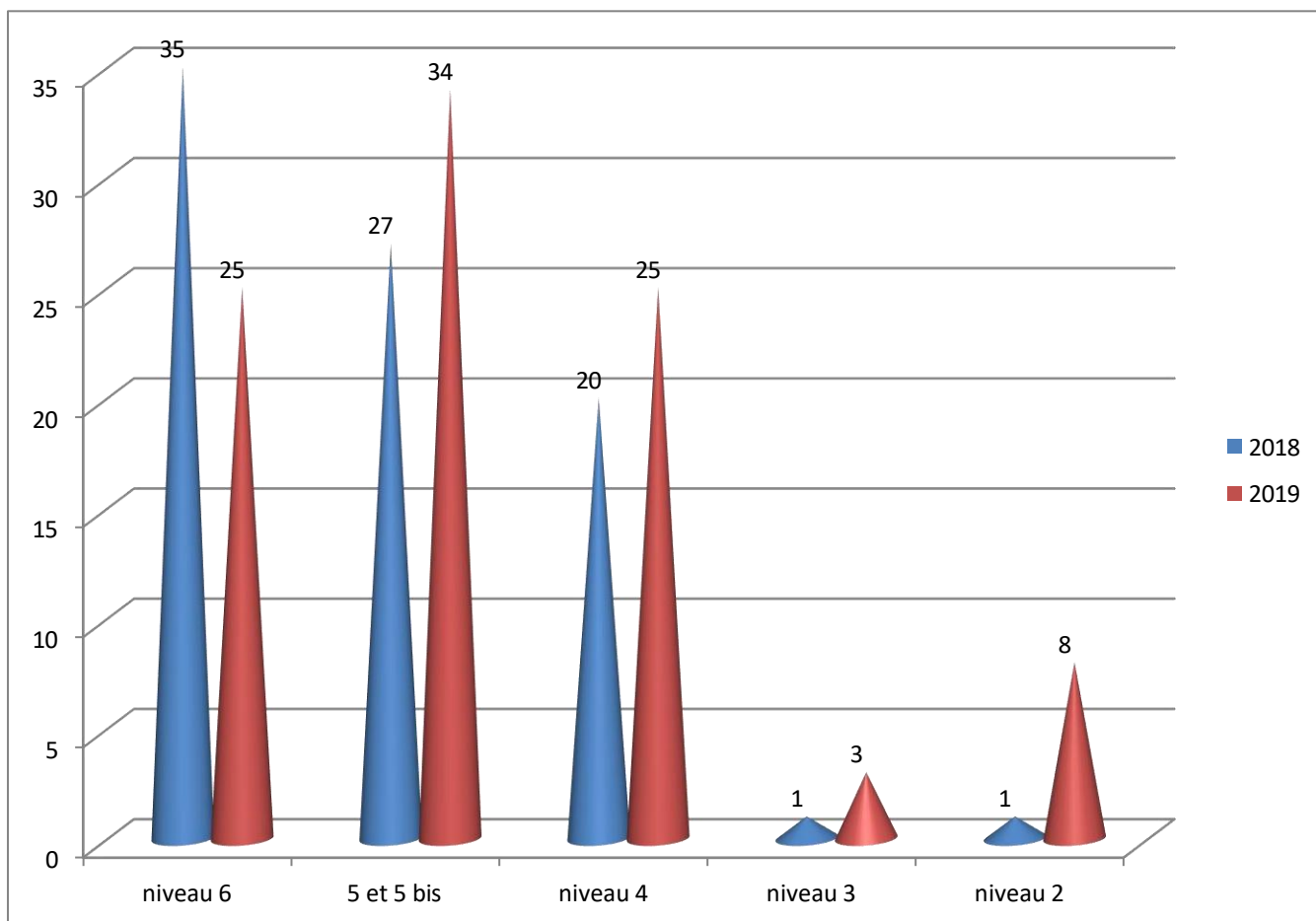
Mettre en responsabilité des jeunes sur leur dossier administratif et règlement financier

La MAPAR considère que chaque jeune accueilli est en situation d'autonomie et doit faire face à ses obligations. C'est donc avec lui que seront établis les contacts et demandes en priorité. Pour la plupart, aucun autre contact ne sera établi avec la famille.

Des exceptions pourront être faites pour les mineurs et les jeunes entrés suite à une demande des services d'accompagnement (Mission locale, CDAS, structure de handicap, SAVS,.....)

Modalité d'évaluation : Nombre de jeunes ayant établi un contrat d'accompagnement par an

Une 100^{aine} de jeunes par an fait l'objet d'un accompagnement, voici leur niveau scolaire en 2018 et 2019



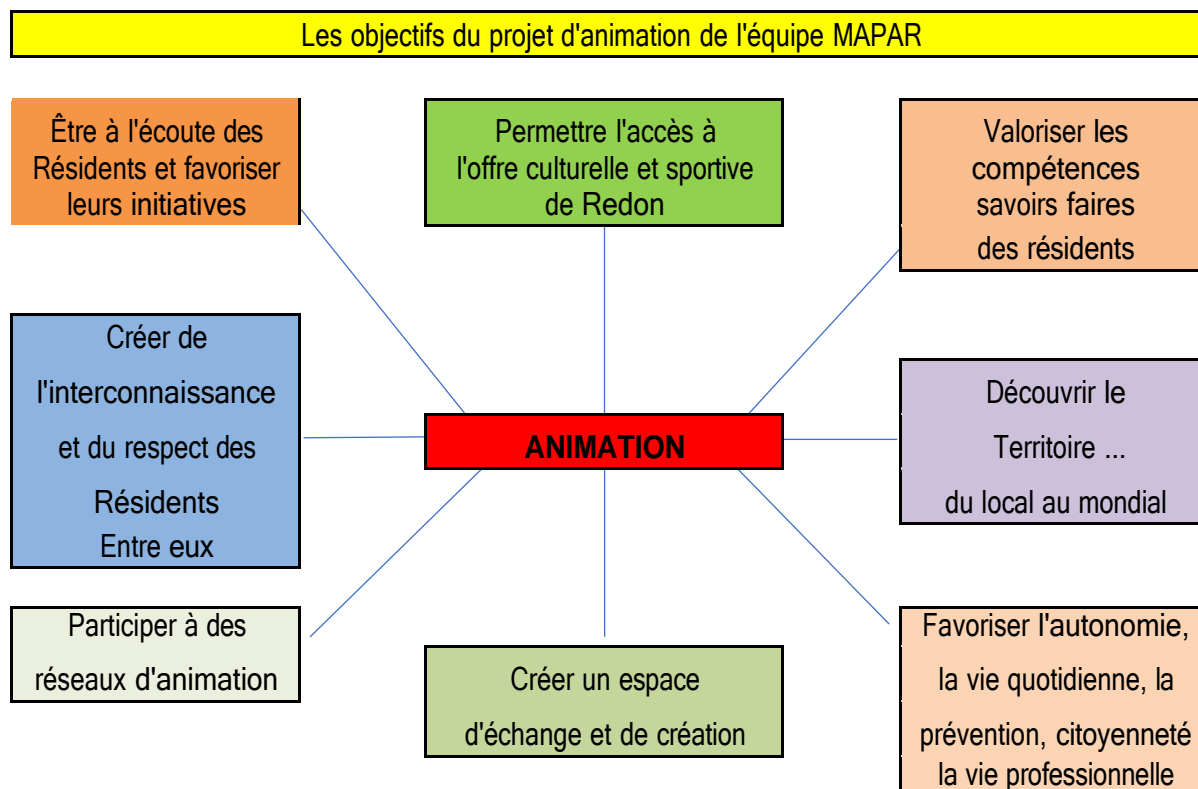
Favoriser l'insertion sur le Pays de Redon Bretagne sud

À l'accueil et tout au long du séjour, le jeune sera informé des lieux d'interactions possibles entre lui et le territoire. Il aura accès à une documentation sur les lieux touristiques, les associations, les équipements publics (médiathèque, piscine, ...), les événements du pays de Redon au travers de lieux d'affichage et notre page Facebook. Un partenariat spécifique sera mis en place avec pôle emploi permettant de faire connaître aux résidents recherchant un emploi les offres du pays de Redon

Modalités d'évaluation : Mise en place d'une liste groupe contact « recherche d'emploi » permettant la transmission des offres reçues aux jeunes intéressés

Chaque jour de la semaine les offres d'emploi proposées à 10 km autour de Redon sont envoyées par mail aux résidents qui le souhaitent (moyenne du nombre d'offres : trente par jour)

3.3) Impliquer les jeunes dans l'animation collective de nos Résidences : *Être un lieu d'animation et d'expérimentations collectives favorisant le bien être individuel, la mise en œuvre de projets collectifs et l'ouverture au monde*



Différentes thématiques sont abordées tout au long de l'année pour exemple l'année 2019 :

La culture	Nb de soirées : 34	Nb de participants total : 511
Sport	Nb de soirées : 36	Nb de participants total : 443
La santé	Nb de soirées : 25	Nb de participants total : 211
La citoyenneté	Nb de soirées : 21	Nb de participants total : 318
Loisirs interconnaissance	Nb de soirées : 39	nb de participants total : 349
Emploi	Nb de soirées : 1	nb de participants total : 2

Total général : 156 soirées 1 834 jeunes concernées
Dont 675 jeunes extérieurs à la Mapar

Mais en 2020, la crise COVID a ralenti la participation

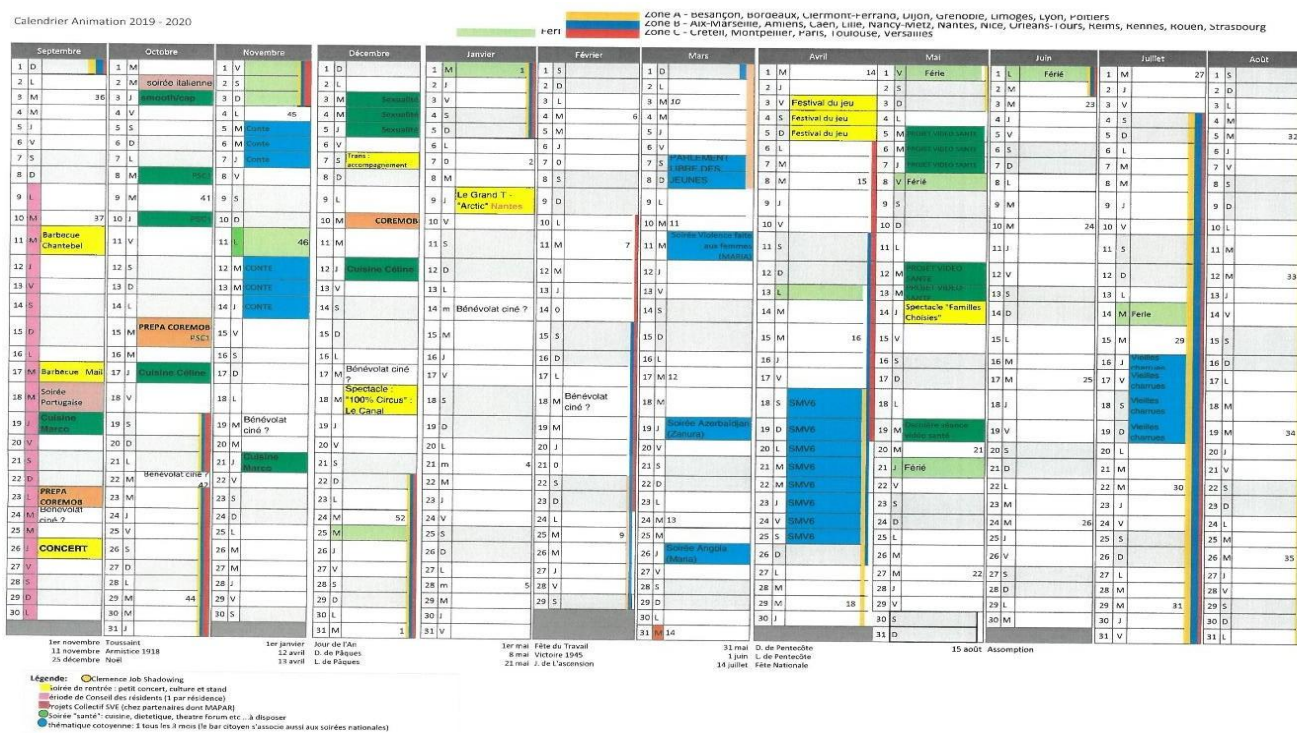
Différentes thématiques sont abordées tout au long de l'année 2020 :

- La culture	Nb de soirées : 13	Nb de participants total : 85
- Sport	Nb de soirées : 17	Nb de participants total : 128
- La santé	Nb de soirées : 7	Nb de participants total : 46
- La citoyenneté	Nb de soirées : 12	Nb de participants total : 115
- Loisirs interconnaissance	Nb de soirées : 11	nb de participants total : 98

Total général : 60 soirées 472 jeunes concernés
Dont 74 jeunes extérieurs à la Mapar

Mettre en place une carte des projets « phares » chaque année

Calendrier Animation 2019 - 2020



Listes des projets les plus importants menés chaque année

Des projets plus importants sont prévus chaque année et demandent en général des recherches financières spécifiques. Cela permet de réaliser un travail sur un plus long terme avec les jeunes et de créer des échanges avec des partenaires extérieurs. Ces projets sont également un moyen de valorisation et d'expression des jeunes sur leur ville d'habitat et plus largement soit à l'intérieur du réseau FJT, soit auprès de d'autres territoires.

Les projets que nous priorisons :

- Les projets culturels associant des artistes (cinéma d'animation, musique, ...)
- Les projets de voyages et de découverte de cultures différentes (montagne, autres pays, ...)
- Les projets de prévention liés à la santé, aux conduites à risque, ...
- La participation à des évènements populaires (festival de Brest ou Trans musicales, ...) avec la volonté de faire partager ces découvertes aux autres résidents et plus largement par des expositions ou autres.
- La Mise en place d'animation éducative sur l'hygiène, la citoyenneté, les échanges internationaux, l'engagement, ...
- La réalisation des soirées de rentrées, de Noël, de la galette des rois, ...
- La mise en œuvre de la charte culture de Redon concernant la découverte du cinéma et du théâtre.
- La réalisation d'actions inter foyer
- Projet de valorisation des échanges européens (SVE, autres)
- Mise en place d'un projet sport en coopération avec l'office intercommunal des sports et le Campus ESPRIT
- Mise en place d'une bourse au départ en vacances favorisant la mobilité des jeunes (70 € /jour/jeune)

Tous ces projets sont mis en œuvre pour la plupart après la mobilisation d'un groupe de jeunes intéressés et prêts à s'investir dans leurs mises en œuvre. Ils donneront lieu également à un travail partenarial afin de compléter les savoirs faire de l'équipe d'animation par des compétences extérieures et réaliser l'ouverture vers d'autres jeunes (Mission locale, handicapés, jeunes en formations, ...)

La réflexion de l'équipe d'animation en 2019

L'équipe d'animation s'est réunie plusieurs fois pour interroger son projet en 2018, 2019 et 2020. S'il n'y a pas eu de remise en question globale de notre projet, nous avons souhaité y apporter des améliorations.

Dans un premier temps nous avons redéfini ce qu'étaient pour nous les souhaits, les besoins et les problèmes des résidents ainsi que nos questionnements.

Les souhaits :

- Réaliser leurs projets, être reconnu, entendu et en confiance
- Boire un coup et se marrer, vivre des moments festifs
- Trouver un emploi, une réponse à leur besoin
- Trouver un copain, une copine, rencontrer l'autre (gars filles, étrangers)
- Trouver une orientation, réussir leurs études
- Passer le permis
- Voyager
- Avoir des activités physiques
- Trouver un logement après la MAPAR
- Apprendre le Français
- Être autonome

Les besoins :

- Rompre la solitude
- Être écouté
- Avoir un espace de parole
- Parler de leur vécu
- Avoir un espace à eux
- Être bien informé
- Avoir une bonne alimentation, apprendre à se faire à manger
- Prendre soin de leur santé

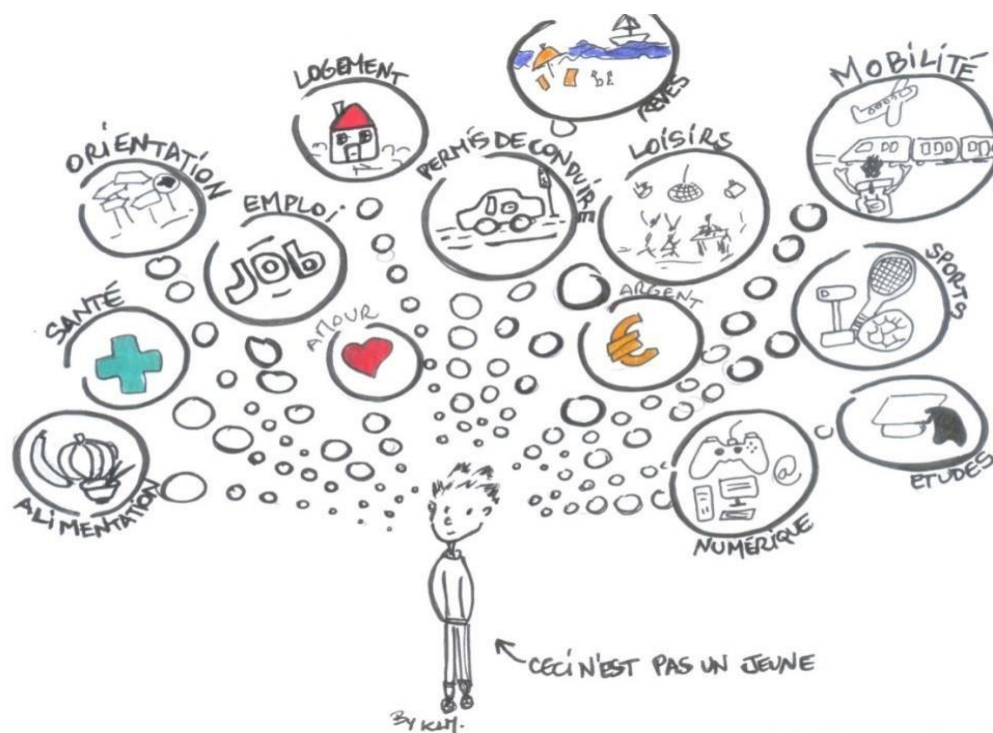
Les problèmes :

- Mobilité
- Manque de confiance en soi, une image négative d'eux-mêmes
- Peur du regard de l'autre, d'aller vers l'autre.
- Manque d'expérience, difficulté à se projeter dans l'avenir
- Manque d'argent
- Envie de rien, préfère l'entre soi
- Manque d'amour
- Manque de maîtrise du numérique
- Manque d'activité physique
- Manque d'organisation et de propreté dans leur logement
- Pas de temps car trop d'amis

Les questionnements

- Les concerts demandent beaucoup d'investissement pour un nombre de participants modeste. Le dernier concert qui a été pédagogiquement fort bien mené n'a réuni que 30 personnes. Ne pouvons-nous pas les réduire ?
- Le Canal (le théâtre) n'est pas assez utilisé, pourrait-on prévoir d'y aller avec visite des lieux et rencontre des artistes et faire venir un spectacle dans les locaux de la MAPAR ?
- La participation à un festival éco citoyen pourrait être programmée (Brest, Carhaix, Groix) ?
- Un travail sur les conduites à risque (alcool, voiture, drogue) serait à mettre en œuvre
- Un *skill Mountain* (séjour en montagne en partenariat avec l'UCPA) pourrait se faire l'été ?
- Peut-on utiliser mieux les bourses résidents
- Comment organiser des soirées débats en complément du Bar citoyen ?
- Comment prendre en compte le numérique
- La modification des aides financières (arrêt FAJ Morbihan, aides aux vacances, ...) nous oblige à innover pour obtenir des financements

En guise de conclusion :



Nous avons également clarifié nos objectifs autour des 4 fondamentaux de l'éducation populaire :

- 1 - **Conscientisation** > Partir des compétences et des expériences de chacun. Permettre une prise de conscience de soi-même et du monde qui nous entoure.
- 2 - **S'émanciper** > Cerner les expériences récurrentes en s'ouvrant à d'autres possibilités
- 3 - **Pouvoir d'agir** > Ajouter de nouvelles données et notions théoriques afin de mettre en place un plan d'action.
- 4 - **Transformation** > Mise en pratique et en action des savoirs acquis.

Pour mieux les définir, un peu de référence au dictionnaire

CONSCIENTISATION : Méthode pédagogique par laquelle l'éducateur prend comme support de son enseignement la réalité matérielle et sociale environnant le sujet, de façon à l'impliquer et à le motiver au mieux possible pour son apprentissage. (Cette méthode a été notamment pratiquée, dans le cadre de l'alphabétisation, par Paulo Freire)

EMANCIPATION : fonction de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé

POUVOIR : Avoir la possibilité, les moyens physiques, matériels, techniques, etc., intellectuels, psychologiques, etc., de faire quelque chose

AGIR : entrer ou être en action.

TRANSFORMATION : passez d'un état A à un état B individuellement ou collectivement. Plus précisément, pour le changement social, la définition est la suivante ; « *Toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire* ».

Établir la confiance avec les jeunes

- Juste après l'arrivée du jeune à la MAPAR, un jeune de sa résidence ou le SVE ou un animateur joue un rôle de parrainage et l'invite à découvrir l'animation MAPAR.
- Proposer une inscription sur une animation lors d'un contact
- Faire une fiche de présentation du service animation MAPAR
- Allez les voir en individuel le soir
- Avoir le wifi en cafétéria
- Avoir des jeux d'arcades à la Cafétéria
- Mettre une soirée DJ par étage avec coup à boire dans la cuisine d'étage.
- Avoir une équipe d'animation stable (qui ne change pas tous les ans)
- Proposer un repas d'accueil à chaque nouveau jeune à partir de novembre
- Faire une vidéo des jeunes qui participent aux animations et la diffuser sur Facebook et Instagram.
- Allez à la rencontre de chaque jeune arrivée chez lui ou au bar de la Mapar pour une rencontre de 30 minutes et cerner ses souhaits
- Organiser une dégustation bière, vins, cocktails une fois par mois

Les projets innovants possibles

- Participer à un festival (Trans musicales ou vieille charrues)
- Proposer des stages de surf ou parapente
- Allez à la montagne l'été (Skill mountain été)
- Cuisine du monde sur une semaine (top chef cuisine du monde)
- Organiser un échange avec un FJT d'une autre région (échange de chambre)
- Organiser un inter FJT
- Organiser des visites (paris, brasserie, une herboristerie, autres)
- Partir en collectif avec Erasmus
- Réunir des jeunes par compétences et organiser quelque chose avec eux (jeunes en formation santé, jeunes intéressés par le sport, autres)
- Organiser un gros concert avec 4 autres structures redonnaises (CJR, fédé, ...)

- Se servir de la bourse résident pour des projets plus gros.
- Accompagner des services civiques initiatives (ex : projet KONCRE Dinan)
- Festival du jeu en lien avec le centre social

Après ce travail, l'équipe d'animation a réprécisé ses objectifs généraux et informé le conseil d'administration de la manière dont l'équipe les concrétisait. Voici les éléments :

3.4) Être un lieu de réponses aux problématiques des jeunes par un accompagnement collectif et/ou un suivi individualisé

Pour évaluer ce point, nous avons demandé à quelques acteurs concernés par le suivi individuel de nous envoyer leur vision et nous vous présenterons 2 suivis individuels.

La vision des partenaires (bénévole donnant des cours de Français, éducatrice du CDAS, éducatrice du SAVS Conseiller Mission locale, encadrant d'ESAT) sur cette thématique.

Pour les partenaires, l'intérêt est principalement d'accueillir dans un logement autonome des jeunes vulnérables qui en sont éloignés en leurs permettant de réaliser un projet de formation, de travail, d'une garantie jeune. Pour ces jeunes, globalement autonome dans leur vie quotidienne, la MAPAR apporte un soutien et un accompagnement dans un lieu nouveau.

Par ailleurs, les partenaires trouvent un intérêt à travailler en synergie. En effet, au regard de la complexité des situations et de l'incapacité pour chacun à tout traiter. La complémentarité des compétences, la recherche du consensus dans la définition du sens donné à l'accompagnement permet une mutualisation des moyens, et une communication d'informations réciproques. Cela permet de formaliser des objectifs communs et distincts à la fois

La MAPAR permet à ces jeunes de ne pas être isolés en dehors du temps de travail ou de formation. Cet accueil favorise leur intégration sur la région Redonnaise et d'avoir un soutien lors de moments difficiles, il est réalisé de manière collective au travers d'animations ou d'entretiens individuels. La MAPAR propose une écoute spécifique et un soutien supplémentaire aux jeunes accompagnées.

Rompre l'isolement est une des fonctions principales. En effet, sans cet accompagnement, les jeunes peuvent compromettre leurs capacités, leurs motivations à réaliser leurs projets.

Pour certains les points positifs de l'accompagnement sont l'ouverture culturelle au travers de la vie collective, la socialisation avec d'autres jeunes de tous horizons, l'apprentissage d'une vie quotidienne (tenue du logement, atelier cuisine) et l'assurance d'une présence éducative au quotidien.

L'accompagnement individuel permet à ces jeunes de pouvoir exprimer leurs difficultés, leur mal être. Les jeunes peuvent alors être conseillés, orientés vers d'autres interlocuteurs facilitant ainsi la résolution de leurs problèmes.

Pour certaines structures (ESAT), le partenariat est nouveau et il pourrait donner lieu en fonction de la disponibilité des structures à des animations communes et des bilans individuels de suivi permettant d'échanger autour d'éléments de compréhension de la personne permettant l'élaboration de projet plus personnalisé.

Des points d'amélioration seraient possibles en améliorant la communication par des points de situation plus réguliers et une clarification des rôles de chacun au sein de la MAPAR.

Exemple de deux accompagnements individualisés

Parcours de Pierre

Pierre a 20 ans lorsqu'il intègre la MAPAR. Il est en formation « employé libre-service » avec le CLPS. Il est hébergé chez sa mère, mais les relations deviennent de plus en plus conflictuelles. Il décide donc de prendre son indépendance. Le jeune homme est toujours très flou dans ses propos, il s'éparpille beaucoup et il est très compliqué de percevoir son parcours de vie et d'y accoler une chronologie. Le jeune est toujours très stressé. Au fur et à mesure des rendez-vous, je comprends que le jeune a une RQTH et que depuis son plus jeune âge, il est suivi par des services appartenant au domaine du handicap. Cependant, il accepte mal les difficultés qu'il rencontre.

En 2017, le jeune ne validera pas sa formation « employé libre-service ».

En septembre 2017, il commence un service civique dans un collège. Sa mission est notamment d'aider les collégiens dans leurs devoirs lors des temps de permanence.

Le service civique prend fin 30/06/2018. Ce dernier ne s'est pas bien passé et le bilan écrit par le Directeur est plutôt négatif.

Janvier 2018 : Je perçois de mieux en mieux les difficultés du jeune. L'accompagnement est pluridimensionnel. Les besoins de Pierre sont les suivants :

- Accompagnement budgétaire
- Accompagnement professionnel
- Accompagnement lié à la santé
- Accompagnement hygiène du logement/corporelle
- Accompagnement administratif

L'accompagnement englobe tous les domaines de la vie quotidienne.

Au vu de ces faits, de son passé (accompagnement par des structures du domaine du handicap) et de son quotidien, je propose au jeune de déposer un dossier afin d'obtenir une reconnaissance MDPH (AAH). Il accepte mal les difficultés qu'il rencontre et refuse de faire la démarche. Le processus de conscientisation et d'acceptation doit s'opérer.

05/02/2018 : Je contacte la MDPH pour le renouvellement RQTH. Il faut remplir un nouveau dossier et un certificat médical à remplir par le médecin traitant. L'accompagnement pour l'insertion professionnelle pourra être fait par LADAPT Morbihan et plus précisément par le service PPS (Prestation Ponctuelle Spécifique) sur la demande de la Mission Locale.

22/02/2018 : Pierre accepte de faire une demande d'AAH. Il fera le dossier avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

07/03/2018 : Je contacte le CLIC, il a rdv avec le mercredi 14/03.

07/05/2018 : J'échange avec le CLIC. Le dossier a été reçu « complet » par la MDPH le 20/04/2018. Il y a entre 4 et 6 mois d'attente pour le traitement du dossier.

09/07/2018 : Fin de service civique le 30/06/18. Ce dernier ne s'est pas bien passé et le bilan écrit par le Directeur est plutôt négatif.

23/08/2018 : Le dossier de demande d'AAH n'est toujours pas traité. Le jeune ne trouve pas d'emploi. Il a pour projet de faire une formation CQP « Barman Monde de la Nuit » en alternance. Il attend la réponse d'un bar-restaurant de Nantes. Je l'accompagne dans ses démarches. Pierre est actuellement sans ressources. Il demande une aide financière (Fond d'Aide aux Jeunes) à Mission Locale (ML) pour le paiement des redevances loyers. Je lui ferai des bons alimentaires si besoin. Sa mère lui fait des courses.

06/09/2018 : Il est accepté en formation CQP « Barman monde de la nuit ». Il a le centre de formation et l'employeur. Il y a deux problématiques : recherche de logement et ressources financières. La Mission Locale de Redon contacte la ML de Nantes pour une éventuelle solution de logement ALT en attendant son premier salaire.

18/09/2018 : Son potentiel employeur de Nantes ne l'a finalement pas pris (CQP Barman monde de la nuit : apprentissage).
Je suis en relation avec la ML. Nous avons demandé à le positionner sur de l'ALT (Allocation Logement Temporaire) car il n'arrive plus à payer sa redevance.

01/10/2018 : Entrée en ALT. Rédaction du contrat d'objectifs et d'hébergement ALT (accompagnement global, dans tous les domaines du quotidien). Au vu de l'accompagnement pluridimensionnel, je pense à solliciter un accompagnement SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Pierre valide cette proposition.

15/10/2018 : RDV tripartite au SAVS. Pierre doit remplir le dossier « d'inscription » SAVS pour exprimer ses besoins.

05/11/2018 : La MDPH étudie le dossier de demande d'AAH.

26/11/2018 : Le jeune a reçu la notification de décision de la MDPH. Son dossier est passé en commission 15/11/18. Il bénéficiera de l'AAH (taux plein) sur une période s'étendant du 01/05/2018 au 30/04/2020.
Je me renseigne sur les démarches pour obtenir une curatelle, d'après le jeune, sa mère lui prend de l'argent. De plus, le jeune prête facilement de l'argent à ses amis. Le jeune réfléchit à une éventuelle curatelle.

19/12/2018 : Sortie de l'ALT et emménagement dans un logement FJT puisqu'il perçoit l'AAH

01/04/2019 : Pierre accepte de faire une demande de curatelle.

28/05/2019 : Le jeune, avec le soutien du SAVS, constitue le dossier de demande de curatelle.

24/06/2019 : Je constitue, avec le jeune, le dossier de demande de logement social fait pour les départements 35/56/44.

11/07/2019 : Dossier de demande de curatelle en cours. Il manque l'acte de naissance

08/08/2019 : Demande de logement social 35 (Redon) enregistrée. Son dossier passera en commission le 25/09 prochain.

04/09/2019 : Pierre a rdv au tribunal de Redon le 04/10 à 9h avec le juge concernant sa demande de curatelle.

21/10/2019 : La mesure de curatelle renforcée sera mise en place le 04/11/2019.

25/11/2019 : Le jeune souhaite s'orienter vers le domaine de l'animation et veut passer son BAFA.

24/12/2019 : Espacil Habitat a fait une proposition de logement social. Pierre visite le logement avec son Curateur et n'accepte pas la proposition. Il visite également des logements de droit commun.

17/02/2020 : Début de formation BAFA le 22/02. J'ai fait la demande de renouvellement de complémentaire santé solidaire.

14/04/2020 : Pierre est retenu pour un logement avec l'agence immobilière Proximmo. Du fait de la crise sanitaire, la situation est en attente.

01/06/2020 : Le jeune quitte la MAPAR et intègre un logement de droit commun.

À noter que de multiples échanges et rencontres ont eu lieu avec le SAVS et la personne mandatée pour appliquer la curatelle renforcée.

Pour conclure, l'évolution de la situation de Pierre est très positive. En effet, beaucoup de choses se sont mises en place durant son séjour à la MAPAR. De plus, aujourd'hui, le jeune est titulaire du BAFA et est en formation « Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport » (CPJEPS).

Parcours de Sabbir

Sabbir est à la veille de ses 17 ans lorsqu'il intègre le FJT. Il est né le 23/09/2000, est originaire du Bangladesh et est arrivé en France (Nantes) le 9 mai 2016. À son arrivée, il est donc mineur. Il est pris en charge par le département de Loire Atlantique et est plus précisément accompagné par l'association Saint Benoit Labre (Service Accueil Suivi Accompagnement Mineurs Étrangers à l'Hôtel-ASAMEH). Ce service accompagne le jeune dans tous les domaines de son quotidien et notamment pour sa demande de titre de séjour. En septembre 2017, Sabbir commence son baccalauréat professionnel dans le domaine de l'imprimerie. Il est en apprentissage. Son entreprise se situe à Bain de Bretagne. D'où sa demande de logement à la MAPAR. Le financement du logement est pris en charge par l'association Saint Benoit Labre jusqu'à la majorité du jeune. Le jeune n'ayant pas encore de titre de séjour, il ne peut prétendre à l'APL de la CAF.

Le jeune bénéficiant d'un accompagnement très régulier par l'association susmentionnée, le suivi dispensé par la MAPAR commence réellement à la majorité du jeune, à savoir en septembre 2018.

Septembre 2017 : Entrée de Sabbir à la MAPAR.

21/02/2018 : Rdv avec l'Éducatrice (Saint Benoit Labre) et le jeune. Il sera majeur en septembre prochain. L'Éducatrice s'occupe des démarches pour la demande d'asile. Fin de prise en charge par l'association à la majorité du jeune (23/09/18).

23/08/2018 : Rdv tripartite (Éducateurs, Sabbir, MAPAR)

Sabbir sera majeur le 23/09/2018. Il va donc sortir du dispositif de l'association Saint Benoit Labre. Cependant, si besoin, l'Éducatrice a négocié un CJM (département 44) pour la période du 23/09/2018 au 23/12/2018. Toutefois, l'idée est de passer le relais au CDAS de Bain de Bretagne.

De plus, à ses 18 ans, Sabbir recevra de la Préfecture 44 un récépissé où apparaît la mention « en attente de titre de séjour ». Il a rdv le 02/10/2018 à la Préfecture de Nantes pour une prise d'empreinte. À compter de novembre 2018, Sabbir devra assumer le paiement des redevances MAPAR. Tant que le jeune n'a pas son titre de séjour, il ne peut bénéficier de l'APL. L'APL sera rétroactive en fonction de la date de délivrance du titre de séjour.

03/10/2018 : Date de délivrance du 1^{er} titre de séjour du jeune.

22/10/2018 : Fin du contrat jeune majeur (Association St Benoit Labre) reporté au 30/11/18, suite à la question de la rétroactivité des APL. Donc, prise en charge du loyer par l'Asso, ainsi que l'accompagnement social jusqu'à cette date. En parallèle, mise en place d'un accompagnement par le CDAS de Bain.

31/10/18 : rdv tripartite : CDAS de Bain, Sabbir, MAPAR. Le jeune bénéficie d'un accompagnement social global (il n'y a pas de contrat), c'est-à-dire d'un accompagnement AS de secteur. Sabbir la sollicite en cas de besoin. Si besoin d'un accompagnement plus intense, cela pourra être réajusté.

J'appelle la CPAM du 44 pour le changement d'adresse dans le 35. De plus, je réalise la demande de renouvellement CMU-C. Je constitue également avec le jeune sa demande de Mobili-Jeune (aide financière accordée aux jeunes en contrat d'alternance).

12/12/18 : Fin du contrat jeune majeur (Association St Benoit Labre) à compter du 01/12/18. Donc, fin de prise en charge des loyers et de l'accompagnement social.

20/02/19 : Je contacte la sécurité sociale car le dossier de renouvellement CMU-C est bloqué. Il se débloque quelques jours après.

06/06/2019 : Je fais la déclaration de revenus 2018 avec le jeune. Il s'agit de sa première déclaration.

Pour conclure, si Sabbir est toujours résident dans notre FJT, la fréquence de l'accompagnement diminue. En effet, le jeune gagne réellement en autonomie. L'évolution de sa situation est donc positive. De plus, il est actuellement en première année de BTS en alternance. Son entreprise lui confie de plus en plus de responsabilité. Le jeune homme a les félicitations de son centre de formation et de son employeur. Ce dernier évoque la possibilité de lui offrir un CDI à la fin de ses études.

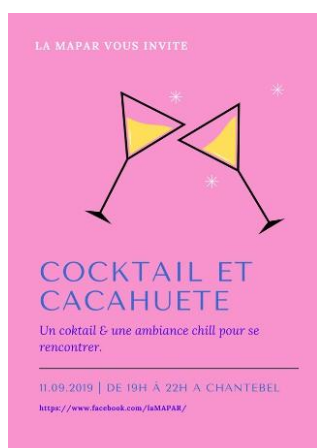
3.5) Favoriser l'expression et la participation des jeunes de nos Résidences sociales-FJT sur le territoire du Pays de Redon - Bretagne sud

La MAPAR favorise l'expression des jeunes et leurs prises de responsabilités par différents moyens, vous trouverez ci-dessous des exemples de ces mises en responsabilités

Les soirées d'intégration

Afin de rassembler les résidents et les habitants de REDON, deux soirées ont été proposées. Une soirée de rencontre « Cocktails et Cacahuètes » qui a permis de créer du lien et de dynamiser les relations entre les jeunes sur les différentes structures et un concert de rentrée tenu par certains d'entre eux qui s'est déroulé au Château du Mail, résidence de la MAPAR. Le groupe CORBO était à l'honneur, l'ambiance et l'odeur douceâtre du sandwich kébab ayant attirée une trentaine de personne.

Ces occasions permettent tous les ans d'accueillir les nouveaux arrivants, de mélanger les professionnels et les usagers et de présenter le projet concert.



Les conseils de résidents

Le début de l'année scolaire est important en termes de communication, de transmission d'informations auprès des résidents. Ainsi, des conseils de résidents sont organisés dans chaque résidence pour rassembler leurs habitants et leur présenter plus en détails les objectifs de l'animation et les projets développés.

Les résidents peuvent s'exprimer sur leurs attentes, poser des questions et faire connaissance autour d'un pot.



Le CVS (conseil à la vie sociale)

Grâce au Conseil à la Vie Sociale (CVS) qui se réunit deux à trois fois par an, la MAPAR propose à des résidents de s'investir en participant à la vie de l'association. Ils sont les représentants des résidents, et, à ce titre, émettent des avis, des propositions d'évolutions sur les thèmes suivants :

- L'organisation interne et la vie quotidienne des usagers
- Les activités collectives, l'animation socioculturelle et les services d'accompagnement.
- Propose des débats sur la situation de la jeunesse
- Valide les bourses Résidents

C'est aussi et surtout un lieu d'échanges où cohabitent élus de l'association, salariés et résidents. Une manière de s'investir dans la « vie publique » locale. Un représentant par site (minimum) siège au CVS, soit entre six et huit résidents. Deux membres du CVS sont élus au Conseil d'Administration de la MAPAR avec 2 suppléants.

Favoriser l'initiative des résidents par la mise en place de bourses résidents

La MAPAR propose une bourse au projet collectif (300 € maximum par projet) à destination des résidents, pour un montant maximum de 1 200 €/an. Le CVS est jury de cette bourse d'initiative et valide les propositions. Par exemple, en 2020 quatre projets ont été discutés et validés :

- a) **Projet « Redon Fest » porté par les SVE** : L'idée est de s'associer avec l'OFIS des sports qui organise le 16 et 17 mai une marche/course avec pour objectif de ramasser les déchets sur la ville.
- b) **Festival du jeu Time To Play**: De nombreux jeunes sont engagés dans la réalisation du festival « le jeu dans tous ses états » qui aura lieu le 3 et 4 avril
- c) **Atelier Musculation** : La MAPAR possède des tapis pour par exemple des ateliers de « cross fit » mais n'a pas d'appareils de musculation. Les jeunes proposent d'acheter du matériel complémentaire :
- d) **Une journée sécurité routière à la Mapar** : 4 jeunes en étude à l'ISSAT dont 3 habitent la Mapar souhaitent organiser une journée d'information sur la sécurité routière le 15 avril.

Faire en sorte que les jeunes des résidences s'impliquent dans des projets extérieurs à la MAPAR.

Il est difficile de construire une parole des jeunes validée par un groupe de jeunes représentatifs de l'ensemble des jeunes et par les instances de la MAPAR sur le territoire de Redon. Néanmoins, il est possible que leur présence, leurs réflexions ou actions par petits groupes influencent la vie Redonnaise.

Nous pouvons prendre plusieurs exemples, qui montrent certes modestement l'expression des jeunes présents à la MAPAR dans la vie Redonnaise.

a) La réflexion sur le Projet Éducatif Local (PEL)

La démarche de diagnostic a été menée par un cabinet d'expertise qui a interrogé le service socioéducatif de la MAPAR. Celui-ci a fait remonter le manque de proposition sur la ville pour les 18/30 ans. Constat qui est souvent partagé avec les jeunes lors des discussions en cafétéria.

Ce constat partagé avec les acteurs de la politique jeunesse de la ville permet un engagement du service jeunesse de la ville à rechercher des partenariats d'animation avec le service socioéducatif de la MAPAR et les jeunes comme un *festival du jeu ou la mise en place d'un tiers-lieu*

b) *Le sport lieu de mixité sociale*

Depuis plusieurs années, la MAPAR dispose d'une disponibilité de salle de sports le mardi soir. Dans le cadre de la réflexion avec les services du département autour du FAJ collectif (Fond d'Aide aux Jeunes). Nous avons obtenu un financement spécifique pour un animateur sportif en plus de l'animateur MAPAR. Cela nous a permis d'augmenter la qualité de ce temps d'animation et d'échange où la mixité socioprofessionnelle est un des objectifs en plus du maintien en bonne santé des jeunes.

Avec la réflexion menée par le campus esprit sur « Redon Ville Étudiantes » la MAPAR a ouvert la participation à ce temps d'animation aux étudiants non-résidents à la MAPAR. L'augmentation de la participation après deux ans de promotion a trouvé aujourd'hui son rythme de croisière et regroupe parfois plus de 25 jeunes qui peuvent être des jeunes vulnérables ou de futurs ingénieurs.

c) *Le service international de la MAPAR*

Depuis maintenant plusieurs années, la MAPAR accueille des jeunes en services volontaires ou service civique Européen. Chaque année, 12 jeunes sont accueillis dans différentes structures associatives ou scolaires de Redon. Il y apporte une vision concrète de l'Europe auprès des professionnels et des jeunes. Au travers de leurs échanges, ils promeuvent l'idée d'une communauté de destin tout en faisant découvrir les spécificités de chacun des pays. Cela se manifeste chaque année, par un projet collectif sur Redon porté par le groupe de volontaires et par des soirées internationales (présentation du pays et de ses spécificités) à la MAPAR animées à tour de rôle par un ou deux jeunes de même nationalité.

d) *Le CJR (Collectif Jeunes Redonnais)*

La MAPAR est partenaire de la Fédération d'animation en pays de Vilaine (Fédé) et participe au suivi du CJR et son évolution. Si sur une première année la MAPAR a contribué à la mise en place de différents événements comme la réalisation d'un concert au sein de nos locaux et une soirée organisée dans un bar. Nous avons vu toute la difficulté de maintenir cette dynamique sur l'année suivante. En effet, sur la trentaine de jeunes engagée dans l'action la première année, moins d'une dizaine était présente l'année suivante à Redon et il fallait à nouveau tout recommencer à zéro.

On touche du doigt avec cet exemple toute la problématique de Redon qui est pour les jeunes une ville de passage où l'animateur socioéducatif participe à la construction d'une jeunesse qui exportera ses acquis sur d'autres territoires. On comprend ici toute la difficulté de nos équipes à reprendre chaque année des projets avec et pour des jeunes différents où ce que l'on croyait acquis est à nouveau à reconstruire.

e) *Les festivals autour de Redon*

La MAPAR est souvent sollicitée pour orienter ses jeunes vers l'organisation de festivals. C'est souvent le cas autour de la bogue où de nombreux jeunes s'inscrivent comme bénévoles. Ce fut le cas également sur le festival du quartier de Bellevue qui s'organise tous les deux ans.

Aujourd'hui, la MAPAR est elle-même promoteur d'un festival du jeu porté par les résidents et associant de nombreuses structures avec leurs jeunes autour de ce projet. Hélas le coronavirus a compromis sa mise en place. Ce n'est que partie remise et cela montre bien la capacité des jeunes de la MAPAR à influencer la vie du territoire avec un accompagnement du service animation.

Aujourd'hui nous commençons à constater le résultat de nos efforts. Après notre participation à l'élaboration du Plan Éducatif Local (PEL) de la ville de Redon, des initiatives que nous avons souhaitées et élaborées avec d'autres partenaires ont vues le jour. La mise en place d'un service jeunesse plus professionnel par la ville de Redon, la création d'un tiers-lieu par la fédération des pays de vilaine après une coopératives jeunesse de services jeunesse, l'arrivée de l'association Osons Ici et Maintenant avec la mise en place de service civique dans le domaine du développement durable ou encore l'organisation d'un festival du jeu en partenariat avec le centre social par la MAPAR montre que nous progressons dans ce domaine.

P 32

Initiative

Le jeu dans tous ses états

Le Salon du jeu organisé par des jeunes de la MAPAR vous invite à découvrir en version rapide de nouveaux jeux. Grâce à des ambassadeurs au top !

Ce jeu sera présenté au festival du jeu à Redon et vous pourrez vous y initier. Des mini-parties d'une dizaine de minutes seront proposées. Une bonne occasion de découvrir ce type de jeu.

Les jeux coopératifs

Morgann, autre bénévole investie dans le nouveau dur qui prépare le salon, a découvert récemment les jeux dits « coopératifs ». Un type de jeux qu'elle apprécie car « perdre... ou gagner, là n'est pas l'essentiel !, selon elle. Si quelqu'un perd, tout le monde perd. Donc, il faut imaginer une stratégie en place et faire équipe. Il faut arriver à être en interaction les uns avec les autres, pour s'adapter aux autres, à la situation à laquelle ils sont confrontés dans le jeu pour leur proposer son aide et trouver des solutions qui vont permettre de progresser. En fait, on forme une seule équipe. Comme son nom l'indique, c'est un jeu coopératif ! C'est particulièrement intéressant de jouer avec des gens que l'on ne connaît pas. »

« C'est très formateur, souligne Coralie. Ça peut aider à apprendre à écouter les autres sans chercher à imposer son point de vue. »

Un des jeux coopératifs s'appelle L'île interdite. Ce jeu se pratique à 4 joueurs. Le but est d'éviter de se faire tuer. Morgann : « De toute manière, si on meurt, tout le monde meurt ! Il n'y a pas cet esprit de compétition qu'il y a dans les autres jeux. On ne ressent pas de tension. »

Ces jeux seront présentés début avril au salon du jeu. Comme les jeux d'ambiances également que Melissa, une autre bénévole impliquée, vous fera découvrir, à travers les games-play et les role-play, selon le degré d'implication qui nous motive, entre jeux rapides, comme Blanc-Mangez-Coco, ou jeu de rôles avec décors et déguisements, comme dans le Loup-Garou.

Article rédigé par Agathe Renaud (stagiaire de 3^e, collège de Beaumont Redon)



FABRIQUER DES BORNES ARCADE !

L'idée du salon du jeu est d'inviter tous ceux qui le souhaitent à participer à l'organisation et au déroulement du salon, voire à imaginer une suite au salon. Pour cela, la MAPAR propose régulièrement des soirées jeux. Et deux ateliers de fabrication de bornes Arcade, qui renvoient à un type de support de jeux vidéo rétro. Ces ateliers seront aussi l'occasion de réaliser des jeux de plateau. (Les 10 et 17 mars, 19h30-22h. Gratuit. 2, rue Chantebel, Redon)

INFOS SALON DU JEU

Espaces jeux vidéo, rétrogaming, jeux en bois, jeux de plein air, jeux de cartes, jeux de figurines... Ouvert au public samedi 4 avril (10h-19h) et aux scolaires vendredi 4 avril (14h-19h). Espace jeunes, médiathèque, Parc Anger. Gratuit. Le salon est co-organisé par la MAPAR et la Ville de Redon. Il mobilise une vingtaine de partenaires.

La Fédé lance le tiers-lieu, un espace autogéré

Le 6, rue Victor-Hugo, reprend vie, trois ans après l'assassinat du patron du bar PMU Le Rallye. La Fédé, association d'éducation populaire, loue les locaux et y installe un tiers-lieu...

Vendredi était un grand jour pour la Fédé, l'association d'éducation populaire de Redon : elle a reçu les clés du bar-PMU Le Rallye, 6, rue Victor-Hugo, fermé depuis trois ans. C'est le résultat d'un an de réflexion pour lancer un tiers-lieu, un espace autogéré par des jeunes de 18-30 ans. « L'idée était d'avoir un endroit qui réponde aux différents usages des jeunes, pour y accueillir des animations, des rencontres, des projections, des débats etc., explique Mona Eugène-Mastracci et des dirigeants de La Fédé, après un diagnostic porté sur les jeunes adultes, commencé par la jeune femme à son arrivée à Redon. « J'ai rencontré une multitude de jeunes, des visioles, d'autres moins. Certains sont nés ici et sont partis faire des études ailleurs, avant de revenir et de se sentir un peu paumés, d'autres sont de jeunes salariés. Il y a aussi des arrivants qui recherchent du travail ou qui sont en service civique européen. Il y a des collectifs, mais ils n'ont aucun espace commun. » Restait à leur permettre de réfléchir tous ensemble. « Au départ, on planchait plutôt sur une mise à disposition de l'espace public. Puis, on s'est mis d'accord avec la Ville pour obtenir une aide au loyer dans le cadre du projet éducatif local. »

La réponse positive à un appel à projet national du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a accéléré le lancement. « Nous avons une aide sur deux ans, le temps du bail précaire que nous avons signé, jusqu'à l'été 2022. Il y a aussi une subvention pour la création d'un emploi. Nous allons travailler avec



Sam Bonnin et Mona Eugène-Mastracci (au centre), chargée de projets à la Fédé, mène le chantier du tiers-lieu avec des jeunes adultes, comme Piotr (à gauche) et Mélissa. 2 jeunes de la MAPAR

des évaluateurs pour voir ce qui fonctionne ou non. Notre volonté est de réunir toutes les structures artistiques, culturelles et de formation pour avoir une pluralité des approches. »

L'endroit, proche du parc Anger et en plein centre-ville, est presque révé. « Notre projet répond aux attentes de jeunes cherchant des locaux pour expérimenter des choses. » Proche de l'Espace jeunes, il pourrait y avoir des passerelles entre les deux, sans pour autant que le tiers-lieu soit ouvert aux mineurs. « Je ne crois pas à des espaces partagés pour les 12-30 ans par exemple. D'autant plus qu'il y a, ici, une part d'autogestion. »

Un local aménagé

Comme un café associatif, il n'y aura pas de licence de débit de boissons, c'est un local administratif, sur trois étages, qu'il faut désormais aménager.

Depuis lundi 26 octobre, des jeunes bénévoles s'activent pour aménager le rez-de-chaussée. Les jeunes devront adhérer au tiers-lieu pour pouvoir ensuite participer aux projets, mais « le prix est libre ». Le 2^e étage sera dévolu au Labo et le 3^e à un espace de coworking et à des bureaux.

Deux après-entretiens sont prévus, en attendant de nouvelles directives gouvernementales, mercredi 4 et mardi 10 novembre 2020, de 18 h à 20 h, avec l'objectif de définir la gouvernance de la structure, les projets à venir et le nom du lieu. Le tout sur réservations (tél. 06 64 68 26 59 ou samuel.bonin@lafede.fr). « Nous ouvrons le tiers-lieu dans une période particulière, ce n'est pas celle imaginée mais il faut faire avec. »

Samuel Bonnin, stagiaire en alternance, assure également des permis-nous.ou.2 au 14 novembre, de 14 h

à 20 h, afin d'expliquer aux jeunes le projet et de promouvoir la mixité des publics. À terme, le tiers-lieu pourrait devenir une sorte de quichet unique vers qui les jeunes se tourneraient pour être aiguillés vers les bons interlocuteurs. « Nous apportons un suivi et une confiance. »

À noter que la Fédé lance un appel à candidature pour deux services civiques, afin d'accompagner l'équipe du secteur jeunes adultes. Le dépôt des candidatures ferme début novembre.

Renseignements et inscriptions : Mona au 07 82 92 24 39 ou mona.eugene-mastracci@lafede.fr / Marlène au 06 35 72 95 24 ou marlene.sambugaro@lafede.fr

Pauline BAUMEF

Cette dynamique est toujours souhaitée à la MAPAR mais là aussi la crise sanitaire avec son nombre de personnes restreintes en réunion a mis à mal de nombreux projets collectifs notamment avec un public important. Nous avons recentré nos activités auprès de petits groupes et avec des moyens techniques autres comme la photo et la vidéo pour maintenir les engagements responsables des jeunes.

4 Le projet socioéducatif 2022 - 2026

Les objectifs du nouveau projet socioéducatif

Au regard du bilan 2017 - 2021, de notre connaissance des besoins et problématiques des jeunes, de notre analyse de l'association et du territoire où elle agit et enfin des objectifs souhaités par la prestation socioéducative nous avons défini les objectifs suivants :

- 3.1 Proposer une offre de logement notamment pour les alternants
- 3.2 Accueillir, informer, orienter, les jeunes de manières différenciées
- 3.3 Accompagnement les jeunes vulnérables dans leur globalité
- 3.4 Animer un collectif ouvert sur la ville et le quartier
- 3.5 Innover avec nos partenaires pour l'expression de la jeunesse

Chacun de ses objectifs sera présenté avec les constats qui l'on fait émerger, les objectifs opérationnels qui y répondent et les critères d'évaluation qui permettront de les évaluer.

4.1) Proposer une offre de logement, notamment pour les alternants

Les constats

- Depuis maintenant 3 ans, nous constatons la création d'une liste de jeunes en attente de logement entre septembre et fin janvier. Ainsi près de 40 jeunes ne trouvent pas de logement sur Redon malgré le fait qu'ils aient un CDD, UN CDI, un contrat d'apprentissage ou professionnel, une formation qualifiante.
- Les logements que nous proposons sont vétustes aux Châtaigniers et à la Barre. S'ils trouvent preneur aujourd'hui, c'est avant tout parce qu'ils ne sont pas chers et que la ville de Redon a un déficit de petits logements sociaux. Après plusieurs inondations les Châtaigniers en structure bois arrivent en fin de vie. Les logements de La barre sont mal isolés et l'humidité ambiante nécessite de gros entretien à chaque départ.
- Le Château du Mail, lui aussi inondé plusieurs fois, ne peut bénéficier d'une rénovation thermique puisque protégé par les services des bâtiments de France d'un point de vue historique. Il devra trouver d'autres fonctions dans l'aménagement prévu dans le projet « confluence 2030 » porté par les villes de Redon et St Nicolas de Redon et Redon Agglomération
- Enfin tous ces logements sont en cours d'amortissement par la société HLM les Foyers qui souhaitent réinvestir dans un nouveau projet porté avec les acteurs locaux.

Les Objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation :

1. Définir et faire partager les constats auprès des acteurs locaux pour porter ce projet
Depuis maintenant 4 ans, des contacts réguliers ont lieu avec les acteurs locaux pour valider les besoins et un projet de construction. S'ils sont à l'écoute de nos préoccupations, ils n'ont pas encore validé un projet concret qu'ils s'engagent à porter auprès des financeurs.

Indicateurs d'évaluation : les acteurs politique locaux s'engagent à défendre un projet commun

2. Associer les résidents de la MAPAR à la réflexion sur les besoins et l'aménagement des nouveaux locaux
Les résidents notamment ceux participants au conseil à la vie sociale sont associés régulièrement aux projets d'évolution de la MAPAR. Ils seront sollicités pour faire connaître leurs besoins concernant ce nouveau projet.

Indicateurs d'évaluation : Compte rendu conseil à la vie sociale

3. Continuer d'approfondir la gestion locative au rythme de présence des jeunes et à leurs moyens financiers Depuis maintenant plusieurs années, nous avons mis en place des logements à la semaine permettant de recevoir des jeunes ayant une double location et ne pouvant assumer deux logements, un sur le lieu de travail et un autre sur le lieu de Formation. Nous resterons attentifs à l'importance de ce besoin.

Indicateurs d'évaluation : nombre de logements loués à la semaine.

4.2) Accueillir, informer, orienter, les jeunes de manières différenciées

Les constats

La MAPAR accueille tous les ans environ 350 jeunes différents en termes de parcours, de niveaux scolaires et de besoins. Lors du dernier contrat projet nous avons mis en place un outil écrit de repérage des besoins ou problèmes, le CAI (contrat d'accompagnement individuel) appelé chez nous « À Redon j'ai besoin de... ». Le constat est sans appel, celui-ci n'est que très rarement rempli par les jeunes, et quand il l'est, ne s'accompagne généralement d'aucune demande. Par contre, pour chaque jeune accompagné (dont les difficultés sont souvent repérées avant l'entrée) un contrat moral ou écrit est passé avec la conseillère en économie sociale, la responsable du service international ou le directeur adjoint.

Après réflexion, nous souhaitons remplacer ce CAI qui est proposé à l'entrée du résident par une proposition de rencontre après 2 à 3 semaines de logement dans une résidence. De fait, les jeunes arrivent et sont submergés d'informations et de démarches à faire sur Redon. Il s'agit de remplir les documents liés à l'hébergement, les demandes APL, l'entrée dans un premier emploi, une première formation, des démarches à la mission locale etc. etc. Bref, le jeune gère ses urgences et n'a pas de temps pour réfléchir à ses besoins ou problèmes moins déterminants mais tout aussi importants (vie sociale, relation familiale, relation amicale, engagement associatifs, alimentation, autre...).

Pour ces jeunes relativement autonomes, nous proposerons une rencontre individuelle ou collective afin de les écouter pour éventuellement les informer en collectif ou en individuel sur les problématiques et envies soulevés et les services que nous pouvons leur offrir.

Pour tous les jeunes repérés en difficulté avant leur entrée dans nos résidences, une rencontre avec le directeur adjoint ou la CESF permet d'élaborer la mise en place d'un accompagnement validé par une inscription des objectifs sur SIHAJ et pour d'autres notamment les jeunes en ALT (4 logements en allocation temporaire) ou suivi par des services sociaux extérieurs par la rédaction d'un engagement écrit en concertation avec la Mission Locale ou un autre service d'accompagnement (SAVS, éducateur, assistant social....)

Il s'agit pour nous d'instaurer une relation de confiance plus qu'une relation de contrainte au sein des résidences et avec l'équipe socioéducative. Le respect du règlement de fonctionnement et le paiement des loyers étant pour la plupart des jeunes déjà des engagements suffisants pris lors de la signature du titre d'occupation dans un premier temps.

Les Objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation :

1. Une commission d'attribution évalue les demandes de logement et leurs orientations

Chaque semaine une commission d'animation composée du directeur adjoint, de la conseillère en économie sociale et de l'assistant de gestion locative se réunit pour étudier les dossiers afin d'apporter, soit une réponse directe à la demande, soit rechercher un complément d'information pour clarifier le dossier par un contact téléphonique ou une rencontre permettant de mettre en place les modalités d'un accompagnement éventuel.

Indicateurs de réussite : statut de la demande et modalités d'accueil ou raison de leur refus sur SIHAJ

2. Un référent par résidence à l'écoute des jeunes

Chaque résidence est suivie par un salarié de l'équipe socioéducative. Il a pour rôle :

Accueillir et informer les jeunes : À leur arrivée, réaliser l'EDL entrée et informer le jeune sur le fonctionnement de la résidence. Donner les premières informations sur l'organisation de la communication (accueil, animation, veilleurs, ...). À leur départ, réaliser la fiche de sortie et envoyer le questionnaire de satisfaction.

Tenir le tableau des clés et l'ensemble des listings à jour et le rangement du bureau

Suivre la bonne tenue des boîtes aux lettres : indiquer les noms et vider les boîtes après chaque départ et à chaque arrivée

Lire le cahier du veilleur et rappeler les jeunes pour information si nécessaire

Suivre le travail de la femme de ménage : Valider la propreté des logements avant nouvelle entrée, rencontrer les jeunes sur l'entretien des parties communes si nécessaire, établir une relation avec la femme de ménage chaque semaine et suivre son travail avec le cahier ménage.

Suivre l'état des logements : suivre le cahier d'entretien et proposer les réfections des chambres et parties collectives si nécessaires (peinture, tapisserie,)

Suivre l'état du site en extérieur : Vérifier la propreté des extérieurs du site et vérifier les poubelles.

Être en mesure de vendre, ou donner, des tickets de cinéma, bons pour la laverie, salle musculation, ...

Être à l'écoute de demande spécifique d'animations des jeunes

Être le relais du service administratif et/ou du responsable socioéducatif en cas d'impayés « simples »

3. Chaque mois les jeunes entrés pendant le dernier mois sont invités à un « un pot de rentrée »

Si dans la plupart des résidences on constate un renouvellement important des jeunes fin août début septembre, la MAPAR accueille régulièrement de nouveaux jeunes tout au long de l'année.

L'équipe d'animation prendra un temps spécifique d'accueil des nouveaux arrivants en septembre mais aussi au cours de l'année. Ainsi nous proposerons un contact régulier des jeunes par un pot de rentrée afin de présenter le service animation et accompagnement. Ce temps décalé des soucis de prise en main des logements permettra aux nouveaux résidents de s'exprimer sur leurs besoins et d'être plus attentifs à nos propositions. Sur chaque résidence nous associerons des anciens résidents lors de ces rencontres sous forme binômes de convivialité.

Indicateurs de réussite : nombre de jeunes au pot de rentrée, nombre de jeunes acceptant de participer aux binômes de convivialité

4. Un travail de veille de chacun des salariés pour accompagner les jeunes dans leur parcours

Si l'arrivée des jeunes à la MAPAR est gérée pour l'essentiel par l'équipe de gestion locative et l'équipe socioéducative. L'ensemble de l'équipe MAPAR, les personnels de ménage, d'entretien, de veille de nuit, administratif sont des acteurs essentiels au bien-être des résidents et du maintien de la qualité des services offerts dans les résidences

Indicateurs de réussite : Questionnaire de satisfaction rempli à leur départ

5. Pour Chaque jeune repéré "en difficulté" une rencontre avec un chargé d'accompagnement avant l'accord d'entrée dans une résidence.

L'inscription sur le logiciel SIHAJ permet la plupart du temps de repérer les jeunes en difficulté ou pouvant l'être. À partir de ce premier constat une rencontre avec le jeune sera proposée afin de mieux comprendre sa situation globale et de définir avec lui ses objectifs pour intégrer le FJT au-delà du logement et lui expliquer le règlement de fonctionnement dans les résidences.

Pour certains, cela se concrétisera par une inscription de ses objectifs sur SIHAJ. Mais cela peut aussi se concrétiser par la signature d'un contrat d'accompagnement écrit signé entre le jeune et l'accompagnant MAPAR, voir co-signé par un accompagnant extérieur.

4.3) Accompagner les jeunes vulnérables dans leur globalité

Les constats

Les jeunes vulnérables représentent environ 100 jeunes accompagnés par an à la MAPAR, certains le sont quelques semaines d'autres jusqu'à 2 ans.

On peut distinguer 3 types de repérage et d'entrée en accompagnement :

1. L'entrée suite à la demande d'un travailleur social.

Il concerne environ un tiers des jeunes. Ils entrent dans le cadre de l'ALT où dans le cadre d'un parcours d'évolution porté par un travailleurs social dans le cadre d'un APJM (Accueil Provisoire Jeune Majeur), la sortie d'un IME IMPRO (Institut Médico Pédagogique éducatif ou professionnel) pour aller vers un ESAT où l'emploi ordinaire, la sortie d'un parcours de placement en famille d'accueil type ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui s'arrête à la majorité du jeune.

Souvent dans ce cadre, des objectifs d'accompagnement sont établis par écrit.

2. L'entrée à la demande du jeune dont les difficultés sont repérées par le service gestion locative de la MAPAR et orienté vers le service accompagnement.

Il s'agit de jeunes qui souvent omettent des informations importantes (pas de salaire, pas de situation professionnelle) ou donne des informations susceptibles d'indiquer un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle difficile (entrée en formation prépa projet, prépa avenir, petit niveau scolaire, situation de logement à la rue ou chez des amis, recherche de logement site à un conflit familiale à une rupture de couple, ...)

Un entretien permettra d'éclaircir avec le jeune ses véritables problèmes et ressources pour s'inscrire dans un parcours d'hébergement à la MAPAR.

Après cet entretien, un accueil pourra être validé en commission d'attribution, avec ou non l'établissement d'un contrat d'accompagnement. Parfois, selon les difficultés d'autonomie et les difficultés repérées, un renvoi vers la mission locale où un travailleur social sera privilégié. Cela est d'autant plus important pour le jeune dans les périodes où nous n'avons pas de places disponibles (septembre à février).

3. Le jeune est entré à la MAPAR et aucune difficulté n'avait été repérée à son entrée.

Après quelques semaines voire quelques mois, le jeune ne paye plus son loyer, le règlement de fonctionnement n'est pas respecté, il a perdu son emploi, il a abandonné sa formation, ... bref, son parcours d'insertion professionnelle et sociale indique des fragilités qui nécessitent la mise en place d'un soutien dans ses démarches et un accompagnement est mis en place.

Objectifs opérationnels de l'accompagnement des jeunes :

- Réussir l'accompagnement des jeunes entrés sur le dispositif ALT (Allocations logement temporaires)
 - **Indicateurs de réussite :**
 - Après 3 à 6 mois sur le logement ALT, le jeune a retrouvé une autonomie et un comportement adapté à la prise d'un logement autonome au sein des résidences ou dans le parc privé
 - Bilan ALT réalisé tous les ans
- Travailler en partenariat avec les acteurs sociaux extérieurs à la MAPAR pour réussir l'accompagnement des jeunes.
 - **Indicateurs de réussite :**
 - Nombre de partenaires différents associés
 - Nombre de jeunes accompagnés annuellement
- Mise place de groupe de réflexion sur des problématiques rencontrées par plusieurs jeunes afin de réaliser des actions collectives dans une démarche d'éducation populaire.

Exemple méthode RATO (Récit /Analyse/Transformation/CŒuvre) : <https://www.youtube.com/watch?v=hbQVupEXP8Y>

- **Indicateurs de réussite :**
 - Nombre de groupe de réflexion mis en place
 - Mobilité des jeunes
 - Type de solutions mises en œuvre
 - Co-voiturage

- Accompagner les jeunes dans leur globalité

Chaque jeune est spécifique et révèle parfois des problématiques globales et complexes. Cela peut concerner des relations familiales compliquées, un passé d'agressions physiques ou mentales, des échecs scolaires, des échecs professionnels, un comportement collectif inapproprié, une difficulté de gestion financière et/ou administrative, autres.

- **Indicateurs de réussite :**

- Montrer des exemples de parcours individuels réussis

- Réaliser une plaquette d'informations sur les droits avec les administrateurs et les jeunes et réaliser une permanence mensuelle d'accès aux droits

- **Indicateurs de réussite :**

- Nombre de jeunes présents à ces soirées

4.4) Une animation collective et partenariale portée par une démarche d'éducation populaire ouverte sur le Quartier zone prioritaire de Bellevue et la ville de Redon

La MAPAR a défini depuis plusieurs années ses objectifs généraux quant à l'animation collective. À partir de son expérience, et après réflexion de l'équipe d'animation une méthode d'action a été validée par le conseil d'administration et modifié en fin d'année pour renforcer notre action sur le quartier prioritaire de la ville de Redon.

Ce schéma valide les grands objectifs de l'équipe d'animation qui les déclinent chaque année de manière un peu différente tenant compte des envies et des problèmes repérés chez les jeunes et de l'implication de ces derniers dans les projets.

Vous trouverez ci-dessous 2 diapos rappelant pour l'une les objectifs et pour l'autre la méthode que nous souhaitons mettre en œuvre sur les 4 années à venir.



La démarche d'éducation populaire



Afin de donner une vision plus concrète de chacun de ses objectifs je vous transcris ce que nous avons réalisé concrètement sous chacun d'eux.

Être à l'écoute des jeunes et de leurs initiatives

Conseil de résidents, soirées de rentrée

Conseil à la vie sociale

Chaque fois qu'une discussion s'engage dans la cafétéria ou lors d'une animation

La réalisation de bourse résidents

Permettre l'accès à l'offre culturelle et sportive à Redon

Tarifs réduits pour le cinéma *

Charte culture ville de Redon cinéma et Théâtre (Mairie de Redon)

Réalisation de concerts, participation à des festivals

Un classeur mis à jour tous les ans par le SVE sur la vie associative

Découverte de sports différents le mardi soir pour ceux qui le souhaite et accompagnement vers les clubs si besoin.

Créer l'interconnaissance et le respect des résidents entre eux

Toutes les animations servent à cela

Un bar ouvert de 18h 00 à 19 h 30 avec jeux billard, fléchettes, baby

Des discussions informelles ou organisées lors d'animation,

Animation sur la citoyenneté, projet film sur la PAIX,

Découverte du territoire du local au mondial

Les soirées internationales (présentation d'un pays)

Le bénévolat cinéma (Manivel Cinéma)

Les demies journées solidarité (transformateurs, resto du cœur,...) et le skill mountain, week-end à la mer.

Favoriser la vie quotidienne, la prévention, la citoyenneté, la vie professionnelle

Des entretiens individuels, et la transmission des offres de pôle emploi à 10 km autour de Redon

Les informations sur les aides sécurité sociale et mutuelle.

Les animations vie sexuelle et affective, soirée dépistage VIH.

Les ateliers culinaires avec une diététicienne et autres intervenants

Passage du PSC1

Développer l'alimentation en fruits et légumes (soirée smoothies, panier de légumes tous les lundis)

Créer un espace d'échange et de création

Soirée contes

Création d'un film sur le SVE et le service civique

Création de fictions audiovisuelles, film sur les addictions, expositions photos sur les modifications de la vie des jeunes par temps de COVID

Participer à des réseaux d'animation

Réseau de jeunes Le KLEUB, le CJR (Collectif Jeunes Redon)

Participation à la vie étudiante et au tiers lieu (agence d'attractivité, Fédé,...)

Suivi du PEL (Projet Éducatif Local Mairie) et du programme réussite éducative sur le Quartier de BELLEVUE

Des liens avec la FEDE, le centre social, le conseil citoyen, la COPAS, semaine vie sexuelle et affective

Valoriser les compétences et savoirs faire des résidents

L'idée est toujours d'associer le plus possibles les résidents à la réalisation des activités

Par exemple : Les concerts, organisation d'une soirée jeux, la scène ouverte, les bourses résidents, les soirées internationales, l'accordéon lors de la soirée conte, organiser un tournoi de pétanque.

Cette année 2021 /2022 devrait voir quelques innovations

La création de témoignage vidéo sur les changements de comportement nécessaire pour la planète

L'intervention de jeunes pour ouvrir l'univers des orientations possibles auprès des jeunes du collège BELLEVUE.

La participation à des festivals notamment du court métrage à Brest avec soirée films sélectionnés à Manivel Cinéma

Participation au parlement libre des jeunes avec d'autres organisations (centre sociaux, MRJC, UBAPAR)

La mise en place de séances collectives et individuelles de sophrologie.

Ce ne sont là que des exemples qui peuvent se mettre en place tous les ans ou être remplacés par d'autres actions en fonction des désirs des jeunes, des savoirs faire des animateurs et des subventions sur projets permettant l'action d'intervenants spécialisés.

4.5) Innover avec des partenaires locaux afin de favoriser l'expression de la jeunesse

La MAPAR est toujours en réflexion et rencontre régulièrement les partenaires de la ville de Redon afin de participer à l'animation jeunesse sur le territoire. Depuis 3 ans des évolutions notables ont modifié l'action jeunesse sur le territoire.

La mairie de Redon a organisé une réflexion pour la réalisation de son PEL (Projet Éducatif Local) et des opportunités sont apparues sur des appels à projets nationaux. Dans ce cadre nous avons participé à l'avancée de nombreux projets :

- la mise en place d'un service jeunesse au niveau de la MAIRIE réorganisé et professionnalisé
- la mise en place d'un dispositif de repérage des invisibles avec la mission locale et la fédé
- la mise en place d'un tiers lieu sur Redon avec la fédé des pays de Vilaine
- la mise en place d'un projet 100% transition avec l'association « Ici et maintenant »

Pour 2022 à 2026, la MAPAR continuera de coconstruire avec ses partenaires des innovations permettant à la jeunesse d'exprimer ce qu'elle vit et ce qu'elle souhaite pour elle-même auprès des acteurs locaux.

À ce jour, nous prévoyons de participer à différentes instances où l'initiative jeunesse est discutée.

- Comité interdépartemental insertion jeunes animé par la Mission Locale
- Comité jeunes adultes animé collectivement par les acteurs jeunesse
- Conseil d'administration du centre social confluence sur l'animation du Quartier.
- COPAS (Coordination partenariale d'action sociale)
- Comité de pilotage de la réussite éducative

Indicateurs de réussite : Nombre de réunions partenariales

Les jeunes s'exprimeront également dans les instances de la MAPAR et sur le territoire de Redon au travers des projets d'animation

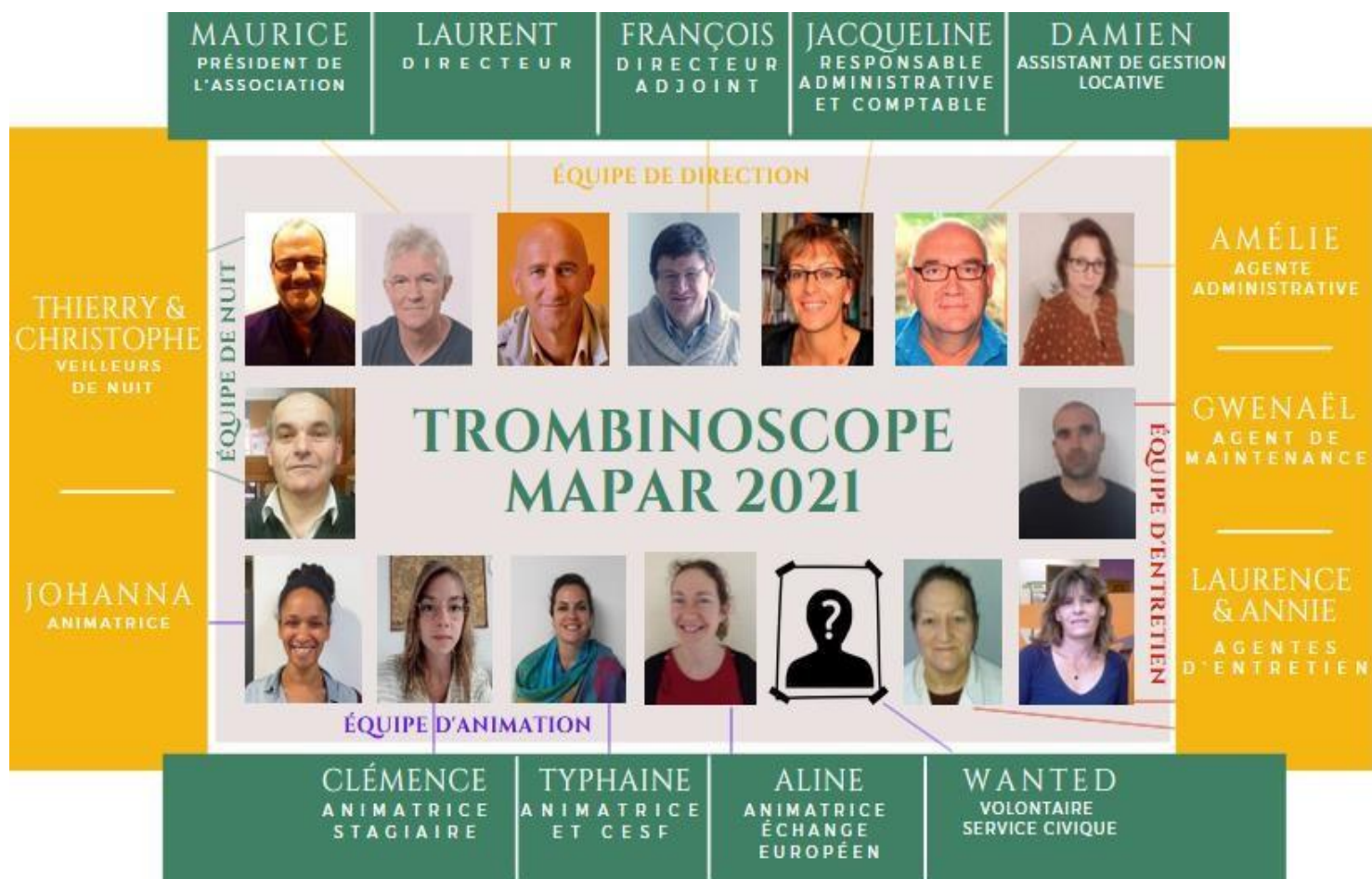
- Mise en place de soirées de rentrés par résidence
- Mise en place du conseil à la vie sociale pour un échange entre administrateurs salariés et représentant des résidents
- Promotion de la parole des résidents par différents moyens (vidéos, expositions, ...)

Indicateurs de réussite : Nombre de résidents investit dans les instances de la Mapar

- Nombre d'expression des jeunes de la MAPAR sur le territoire de Redon

5 Les Ressources humaines en 2020

L'organigramme de l'équipe Mapar



Le plan de formation sur les 4 dernières années

Années 2017

- F. Hervieux - Directeur adjoint - *Formation SST initiale*
- *Communiquer à travers les réseaux sociaux*
- J. Nouvel - Responsable Admin& Comptable- *Bilan de compétence*
- E. Louet - ISE - *Gérer et organiser une manifestation événementielle*
- L. Mobèche -Directeur - *Communiquer à travers les réseaux sociaux*
- *Master 2 Economie sociale et solidaire (Université)*
- C. Delvaux - ISE - *Formation-action « Politiques Jeunesse locales »*
- *Formation Excel*
- J. Moraux -Agent d'Accueil et sécurité - *Formation veilleur de nuit*
- *Formation SST initiale*
- C. Mounier -Agent d'Accueil et sécurité- *Bilan de la Formation veilleur de nuit de 2015*

Année 2018

- T. Leroy -Agent d'Accueil et sécurité - *Formation sauveteur secouriste du travail*
- E. Louet - ISE - *Animer des réunions participatives*
- L. Mobèche -Directeur - *Master 2 Economie sociale et solidaire (Université)*

Année 2019

- C. Delvaux -ISE- - *Ingénierie de projet*
- L. Cheval -Agent d'entretien - *Bilan de compétences*
- T. Guerrier - ISE- - *Renforcement Excel*
- *Gestion de budget*
- C. Degand - Agent d'entretien - *Formation « Ménage »*

Année 2020

- Clémence DELVAUX - ER N°16 -ISE- - *facilitation graphique*
- Aline GAUCHER - ER N°16 -ISE- - *facilitation graphique*
- François HERVIEUX - ER N°18 -RS- - *Approche de créativité*
- Tiphaine GUERRIER- ER N° 16 -ISE- - *Connaissances techniques de nettoyage*
- Jacqueline NOUVEL - ER N° 18 -RS- - *Connaissances techniques de nettoyage*
- Laurent MOBECHÉ - ER N° 20 -Directeur-- *Formation RGPD*
- Jacqueline NOUVEL - ER N° 18 -RS- - *Paye EBP 2020*

6 La concertation et la participation des jeunes

La participation des jeunes est un objectif constant à la MAPAR. Les soirées de rentrée ou conseil de résidents s'organisent généralement en septembre et peuvent être renouvelé si un besoin de concertation est nécessaire.

Le conseil à la vie sociale se réunit tous les 3 mois. Celui-ci a particulièrement travaillé en 2021 sur la réflexion concernant le contrat projet 2022/ 2026 en étant élargi sur certaines séances à l'ensemble du personnel.

Les soirées d'animation sont également propices à la concertation sur leurs souhaits mais aussi de plus en plus à la construction de projets. Nous l'avons mis en œuvre dernièrement sur des domaines aussi divers que :

- La mobilité à Redon
- La réalisation d'une carte des bons plans
- La création d'une exposition photos sur la vie des jeunes en temps de COVID

De plus en plus, nous travaillons les réponses aux appels à projets après avoir consulté les résidents par une démarche participative.

Nous avons aussi développé des bourses résidents ou encore des bourses vacances permettant aux jeunes de réaliser des projets en autonomie. Sur la dernière année, 2 projets ont été portés par les jeunes :

- Réalisation d'une vidéo sur la paix et l'interculturalité
- Un week-end à la mer en autonomie

Naturellement, nous poursuivrons cette dynamique même si celle-ci a été mis à mal avec la crise COVID et nous a obligé à supprimer les concerts que les jeunes avaient l'habitude de réaliser ou encore le festival du jeu qui avaient suscité l'enthousiasme d'une dizaine de Résidents sur plus d'un an et demi.

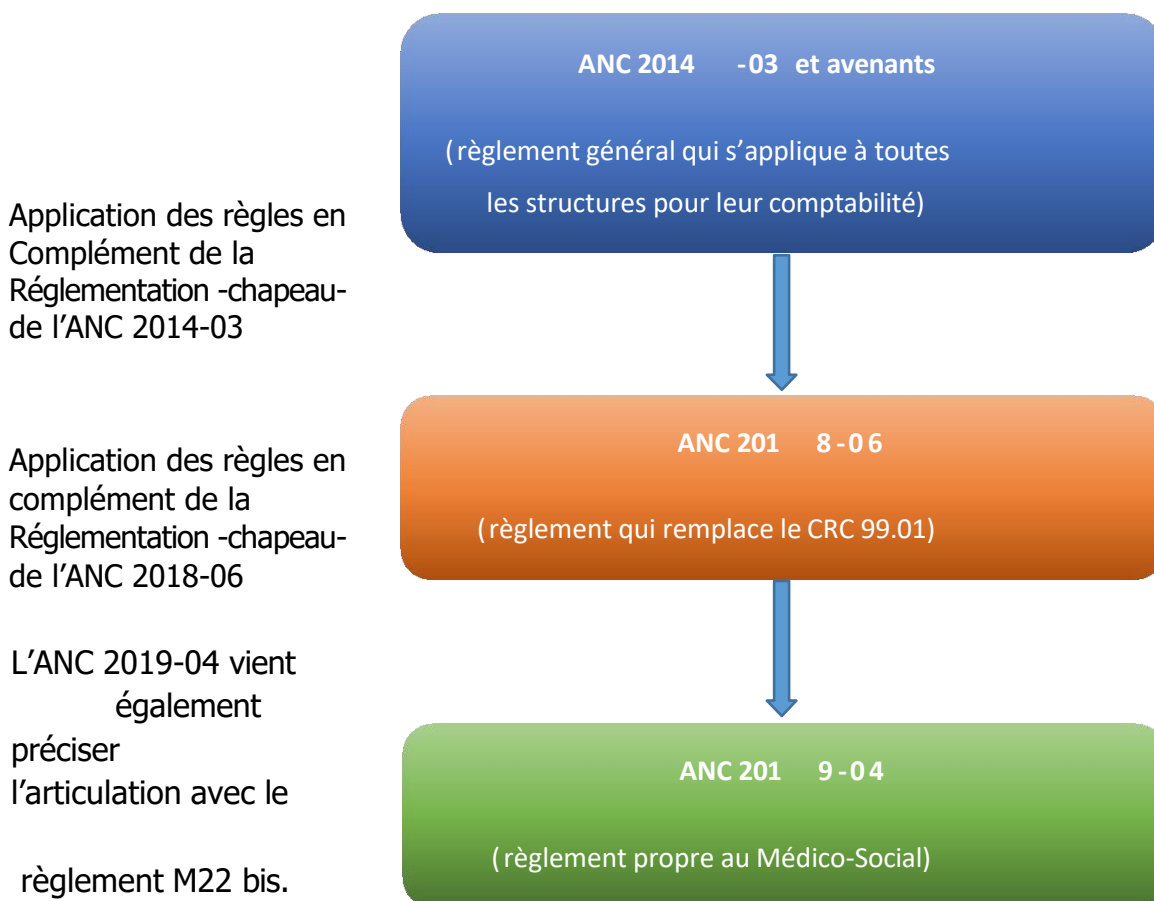


7 L'analyse financière en 2020

BILAN FINANCIER 2020

EVOLUTIONS COMPTABLES DU SECTEUR NON-MARCHAND ET DU MEDICO-SOCIAL

Des changements sont opérés par le régulateur pour les structures du secteur associatif (associations, fondations, GCS, ...) et plus généralement non-marchand. Sur le plan des structures médico-sociales, le changement est double. Au 1^{er} janvier 2020, il faudra appliquer le schéma des règles comptables suivant :



Les changements prévus par ces règlements concernent :

- Le bilan comptable : **ACTIF** et **PASSIF** ;
- Le **compte de résultat** et les équilibres financiers (exploitation et exceptionnel) ;
- L'**annexe des comptes annuels** qui est **considérablement enrichie** ;
- Les modalités propres au **Compte Emploi / Ressources** (si structure concernée) ;
- Le **Compte de Résultat par Origine et Destination** (si générosité publique importante).

La présentation des comptes annuels **ne peut plus être réalisée en tableau** (partie ressources et partie charges) et seule la présentation en liste (Résultat d'exploitation / financier / exceptionnel) est désormais appropriée.

L'impact du règlement N° ANC 2018-06 entraîne des changements de présentation des comptes 2020 pour la MAPAR. Les principaux changements concernent les adhésions, prestations socio-éducatives, subventions, qui sont dorénavant comptabilisés de la manière suivante :

- Les adhésions- **COMPTE 7561** - (droit de vote en assemblée)
- Les subventions doivent désormais avoir un **caractère facultatif** et ne peuvent être attribuées **que par une administration ou un organisme chargé d'une gestion publique. Comptes 74**
- Les aides allouées **en vertu d'un texte ou d'un règlement** (loi, disposition contraignante pour l'association, ...) sont des **concours publics. Comptes 73**

Les produits de fonctionnement (1 078 716 €)

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019	Évolution	
Habitat	674 027 €	702 757 €	-28 730 €	-4,1%
Recettes Auberge de jeunesse	0 €	4 974 €	-4 974 €	
Recettes locations salles & bureaux	19 161 €	20 517 €	-1 356 €	-6,6%
Recettes diverses	7 255 €	7 558 €	-303 €	-4%
Contrib des struc. d'accueil SCE /SC	13 439 €	15 088 €	-1 649 €	-10,9%
Total Prestations	713 882 €	750 894 €	-37 012 €	-4,9%
Concours publics (prestations SE)	202 063 €	198 329 €	+3 734 €	+1,9%
Concours publics (hors Prest SE)	69 541 €	63 799 €	+5 742 €	+9%
Total Concours publics	271 604 €	262 128 €	+9 476 €	+3,6%
Total Subventions	10 471 €	28 090 €	-17 619 €	-62,7%
Contributions financières SVE	81 039 €	78 135 €	+2 904 €	+3,7%
Cotisations	1 720 €	2 140 €	-420 €	-19,6%
Produits de fonctionnement	1 078 716 €	1 121 387 €	-42 671 €	-3,8%

Évolutions de l'occupation des logements sur 3 ans :

	Taux d'occupation	nombre de jeunes Accueillis	Durée de séjour
2018	93.27 %	351	8.80 mois
2019	94.00 %	348	9.30 mois
2020	88.78 %	332	10.80 mois

Le taux d'occupation est de 88.78% en baisse de 5.47 %. La crise de la COVID-19 a impacté notre taux d'occupation, particulièrement lors du 1^{er} confinement de mars à mai 2020. Les jeunes se sont retrouvés sans emploi, en situation de télétravail ou chômage partiel et ont donc libérés leur logement pour retourner dans leur famille. Les jeunes étudiants/alternants, séjournant en alternance à Redon durant leur période de cours, ont aussi annulé leur séjour car ceux-ci ont été assurés en Visio conférence. Les jeunes les plus vulnérables sont restés confinés au foyer, n'ayant pas d'autres solutions d'accueil. Impact également sur la durée moyenne de séjour des jeunes sortis en 2020 qui s'allonge de façon continue depuis quelques années. Elle est de 10.8 mois (9.3 en 2019). Le chiffre d'affaires global de l'habitat est de fait en baisse de 28 741 €.

Nous n'avons pas ouvert l'auberge de jeunesse cet été 2020, compte tenu des risques de propagation du virus auprès des résidents et de l'équipe de salariés et des contraintes importantes liées aux mesures d'hygiène que nous aurions dû mettre en place.

Les locations de salles de réunion ont été également considérablement ralenties, cependant, lors du 2^{ème} confinement les centres de formation pouvaient maintenir leur activité. Nous avons donc pu louer nos salles à l'AFPA de Lorient et le centre de formation NORIA nous loue désormais 2 salles au château de mail. Depuis mi 2020, La caisse de retraite PRO BTP assure des permanences hebdomadaires dans une de nos salles à la résidence chantebel.

L'espace culinaire ouvert officiellement en janvier 2020 n'a pas pu fonctionner durant cette période de crise alors que plusieurs contacts avaient été pris. Une formation de crêpier prévu en 2020, a eu lieu tout début 2021. Cette espace technique convient parfaitement aux utilisateurs et d'autres engagements se mettent en place.

Les concours publics

Les prestations SE et concours	2018 €	2019 €	2020 €
Conseil départemental 35	100 481	100 475	96 281
Caf	105 665	93 424	101 331
Ville de Redon	3 000	3 000	3 000
Ville de Guichen	6 450	1 430	1 450
ALT-État	12 718	12 728	12 718
AGLS -État	15 000	15 000	15 000
FONJEP-État	14 214	21 321	21 322
FAJ Logement départ35	14 750	14 750	14 750
Aides services civiques -État	3 508	5 250	2 523
Aides services civiques -Départ		3 229	3 228
TOTAL	272 786	270 607	271 603

Ces produits constituent des concours publics et non des subventions. Ils sont pour cette raison comptabilisés en compte 73. Nos financeurs ont maintenu leurs engagements de politique jeunesse durant cette période de crise sanitaire, ce qui nous a permis de poursuivre nos actions d'actions socio-éducatives et d'accompagnements dans le respect des protocoles sanitaires.

Les Subventions

	2018 €	2019 €	2020 €
Subventions "Projets sociaux"			
Départ 35	9 710	10 290	4 827
Départ 44	2 000	2 000	2 000
Caf	1 500	1 500	550
Redon agglo			1 000
Région	2 300	2 300	800
État	7 200	9 000	1 294
	22 710	25 090	10 471

Un certain nombre de projets (citoyenneté, festival du jeu...) n'a pu être réalisé en 2020. En accord avec nos financeurs, les aides octroyées ont été reportées sur l'année 2021

SYNTHÈSE DES CHARGES PRINCIPALES

	2020	2019	Évolution	
Charges externes	522 509 €	567 726 €	-45 217 €	-8%
Impôts et taxes	22 644 €	22 151 €	+493 €	+2,2%
Charges de personnel nettes	465 927 €	468 581 €	-2 654 €	-0,6%
Dotations aux amortissements	48 504 €	40 961 €	+7 543 €	+18,4%
Total	1 059 584 €	1 099 419 €	-39 835 €	-3,6%

L'augmentation des amortissements provient essentiellement de l'espace culinaire dont la mise en service a été effective au 27 janvier 2020 et du matériel informatique acquis début 2020 (WIFI, postes etc.)

Détail des charges externes (522 509 €)

L'activité a été freinée par le confinement, ainsi plusieurs lignes de charges ont baissées (entretien, déplacements, animations, ...)

Les loyers dus aux propriétaires des résidences :

Montant annuel en €	Chantebel	Château	Châtaigniers	Ferme du Rocher Guichen	Le Zéphir Bain de Bretagne	La barre (01/9/17)
Redevances payées par les résidents	186 283 €	162 671 €	154 646 €	58 330 €	42 091 €	60 060 €
Loyers versés à la SA les foyers	61 390 €	85 523 €	53 043 €	25 868 €		19 000 €
Loyers versés à Aiguillon construction					20 620 €	
% Loyer/redevance (TO 100%)	27.5 %	49 %	30 %	38%	32 %	35 %

Impôts et taxes (22 151€)

A partir de janvier 2020, Redon agglomération a mis en place la redevance incitative pour la collecte des déchets. Nos sites du mail et la barre étant soumis à cette nouvelle mesure, la taxe ordures ménagères est dorénavant supportée directement par la MAPAR et non plus la SA Les foyers (propriétaire) qui nous l'imputait en charge de loyer.

Charges de personnel (465 627 €)

Association MAPAR Maison d'accueil du pays de Redon		A+HES/JS		Le Bilan de votre Année 2020	
CHARGES DE PERSONNEL NETTES					
	2020	2019	Évolution		
Charges de personnel	468 582 €	474 935 €	-6 353 €	-1,3%	
Transfert de charges	2 655 €	6 354 €	-3 699 €	-58,2%	
Charges de personnel nettes	465 927 €	468 581 €	-2 654 €	-0,6%	

L'effectif au 31-12-2020

- 13 salariés : 12 CDI + 2 CDD dont 1 remplacement
- Soit 11 ETP en moyenne annuelle (au sens du calcul Urssaf)

La valeur du point FJT a été augmentée au 1^{er} janvier 2020, soit une évolution annuelle globale de la masse salariale de 2.80%.

Afin de renforcer l'équipe administrative, une nouvelle salariée a été recrutée en cdd d'un an dans un premier temps et en cdi ensuite.

Avec la crise la Mapar n'a pas fermé ses établissements, mais une baisse significative d'activité l'a contraint à placer une partie des salariés en activité partielle durant les 2 confinements du printemps et novembre. Pour un volume total de 1 370 heures et une aide de l'état de 12 585 €

Une salariée est en arrêt maladie depuis mars 2019.

Une prime exceptionnelle « covid » a été versée en 2020 à l'ensemble de l'équipe en fonction de la nécessité de sa présence sur site dans la gestion de la crise. La prime de transport a été renouvelée.

Le fond social abondé de 2.50% de la masse salariale, finance les titres restaurant, chèques- vacances et L'adhésion individuelle des salariés à l'Inter-CE CEZAM.

Amortissements-Provisions (40 961 €)

L'augmentation des amortissements provient essentiellement de l'espace culinaire dont la mise en service a été effective au 27 janvier 2020 et du matériel informatique acquis début 2020 (wifi, postes...) et travaux de peinture dans les parties collectives d'étages.

Deux subventions d'investissement nous ont été versées en 2020. 7 081€ de la Caf pour le projet espace culinaire et 1 311 € du département 35 pour l'achat d'équipements informatiques pour les résidents

Point sur la provision IFC (indemnité de fin de carrière)

Une régularisation conséquente (17 111 € de provision sur 2020) a été comptabilisée en provision ifc, afin de se mettre en conformité avec les préconisations des experts comptable et commissaires aux comptes pour les futurs départs en retraite de salariés ayant plus de 60 ans :

Cette régularisation prend en compte différents paramètres propres à chacun des salariés :

- o L'âge, la catégorie socioprofessionnelle,
- o L'âge de départ en retraite,
- o L'ancienneté au moment du départ à la retraite,
- o Le salaire brut annuel.

Elle intègre également d'autres données indispensables spécifiques à votre entreprise :

- o La convention collective dont
- o Les hypothèses de progression de salaires,
- o Le taux de rotation prévisionnel de vos salariés.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2020	2019	Évolution	
Produits de fonctionnement	1 078 716 €	1 121 387 €	-42 671 €	-3,8%
Achats et charges externes	525 812 €	572 455 €	-46 643 €	-8,1%
Impôts et taxes	22 644 €	22 151 €	+493 €	+2,2%
Charges de personnel	468 582 €	474 935 €	-6 353 €	-1,3%
Transferts de charges	4 084 €	13 850 €	-9 766 €	-70,5%
Reprise de provisions	1 144 €	809 €	+335 €	+41,4%
Dotations aux amort / prov°	49 549 €	41 600 €	+7 949 €	+19,1%
Autres charges	468 €	1 855 €	-1 387 €	-74,8%
Résultat d'exploitation	18 227 €	29 609 €	-11 382 €	-38,4%
Résultat financier	6 187 €	3 599 €	+2 588 €	+71,9%
Résultat exceptionnel	-8 904 €	-3 538 €	-5 366 €	-151,7%
Résultat net	14 599 €	29 077 €	-14 478 €	-49,8%
Capacité d'autofinancement	73 908 €	71 772 €	+2 136 €	+3%

Détail du compte de résultat

Résultat net comptable : +14 599 €

Résultat exploitation : +18 227 €

Malgré une année très particulière, la situation économique de l'association est bonne. Notre secteur de l'habitat étant déjà en crise depuis plusieurs années, nos efforts pour offrir un logement digne avec un accompagnement quotidien ont permis de passer cette année de crise sans trop de difficultés, avec bien sûr le soutien des aides publiques octroyées à nos structures mais aussi aux jeunes.

LE BILAN DE L'ASSOCIATION

BILAN AU 31/12/2020

BILAN AU 31/12/2019



PERSPECTIVES 2021

- ouverture des 4 logements dans l'ancienne salle de restauration, ainsi qu'un espace laverie pour les résidents
- Embauche en cdi d'une Agente administrative pour la gestion de l'espace culinaire et en renfort du service Gestion locative et suivi des dossiers APL des résidents
- Changement de fournisseur de téléphonie
- Renouvellement de l'évaluation externe
- Approfondissement de la mise en œuvre les mesures RGPD et DUERP

BUDGET PREVISIONNEL 2021

	2 021
Produits de fonctionnement	1 126 700 €
Achats et charges externes	510 905 €
Impôts et taxes	23 160 €
Charges de personnel	493 185 €
Transfert de charges	-3 100 €
Reprise de provisions	
Dotations aux amort/prov°	49 682 €
Autres Produits	2 800 €
Autres charges	39 690 €
Résultat d'exploitation	15 978 €
Résultat financier	6 200 €
Résultat exceptionnel	-2 300 €
Résultat net	19 878 €

Ce prévisionnel a été établi en espérant une reprise « normale » de nos activités et en intégrant l'ouverture au 1^{er} février 2021 des 4 logements supplémentaires de la résidence Chantebel, ce qui porte le nombre de logements gérés par la Mapar à 163. Nous espérons de nouveau un équilibre financier de nos comptes. À la date d'écriture de ce rapport, nous sommes de nouveaux en période de confinement et nous constatons d'ores et déjà des départs anticipés de résidents. En conséquence cet équilibre risque d'être remis en question. Espérons que cette crise se termine rapidement, afin de retrouver plus de sérénité dans la gestion de nos structures.